Espèce	Annexe I Directive	COLIF	ombre de oles)	Evolution sur				Enjeux
	Oiseaux	LIFE (1998)	ZPS (2010)	la ZPS	Population	Habitat d'espèce	Espèce	local
Pipit rousseline Anthus campestris	Х	30 à 50	20 à 30	Déclin	Mauvais	Mauvais	Mauvais	Modéré
Rollier d'Europe Coracias garrulus	Х	4	5 à 7	Stable	Moyen	Mauvais	Mauvais	Fort
Traquet oreillard Oenanthe hispanica		Non estimé	1	Fort déclin	Très mauvais	Mauvais	Très mauvais	Fort

IX.1.2. La ZPS « Etangs du Narbonnais » FR9112007

Cette ZPS s'étend sur 12 314 ha, dans le département de l'Aude, en région Languedoc Roussillon.

Pour une représentation plus précise du site, voici le descriptif présenté sur le site officiel de l'INPN (http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9112007) :

« Le site englobe un ensemble de lagunes et d'étangs en communication avec la mer par le dernier grau naturel de la côte languedocienne. On observe des gradients de salinité en fonction des apports relatifs d'eau douce et d'eau salée. Ceci génère une diversité des milieux naturels qui a justifié par ailleurs la proposition de ce site au titre de la directive Habitats... »

Tableau 25 : habitats présents sur la ZPS (source : FSD)

Habitats	% de recouvrement
N02 : Rivières et estuaires soumis à marée, vasières et bancs de sable, lagunes (incluant les bassins de production de sel)	40 %
N03 : Marais salants, prés salés, steppes salées	18 %
N04 : Dunes, plages de sables, machair	5 %
N08 : Landes, broussailles, recrues, maquis et garrigues, Phrygana	10 %
N09 : Pelouses sèches, steppes	1 %
N15 : Autres terres arables	4 %
N17 : Forêts de résineux	1 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les vergers, vignes, dehesas)	20 %
N23 : Autres terres (incluant les zones urbanisées et industrielles, routes, décharges, mines)	1 %

Le document d'objectif (DOCOB) de ce site Natura 2000 est a été validé en comité de pilotage le 6 janvier 2011. Nous pouvons donc nous baser sur les éléments du diagnostic écologique du DOCOB. Dans ce document, nous tiendrons donc compte des résultats du diagnostic écologique réalisé en 2004 et 2005 par la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Aude et le bureau d'études BIOTOPE pour la partie avifaune.

Parmi les 83 espèces inscrites en annexe I et mentionnées dans le diagnostic écologique, 28 sont nicheuses sur le territoire de la ZPS, 29 espèces sont considérées comme hivernantes et 79 peuvent être contactées en migration sur le site Natura 2000. Vingt-trois espèces nicheuses possèdent un fort intérêt patrimonial de par la représentativité de leurs effectifs et de leur état de conservation. Ces espèces sont mentionnées dans le tableau qui suit.

L'évaluation des incidences Natura 2000 prendra en compte les espèces à fort intérêt patrimonial de la ZPS. Le DOCOB de ce site ayant été validé en janvier 2011, les **objectifs de gestion** proposés pour l'avifaune du site sont présentés ici :

Objectif 1 : Améliorer l'information, la sensibilisation du public ainsi que la surveillance des espaces naturels

Objectif 2 : Gérer la fréquentation

Objectif 3 : Améliorer la qualité de l'eau et le fonctionnement hydraulique des lagunes

Objectif 4 : Améliorer la gestion des habitats du lido, les abords lagunaires et la gestion des apports d'eau douce (marais périphériques) ou d'eau salée (salins)

Objectif 5 : Maintien des milieux ouverts et des structures paysagères rurales

Objectif 6 : Contrôle des populations animales pouvant être gênantes et les espèces végétales envahissantes

Objectif 7: Limiter l'artificialisation du site Natura 2000 et son bassin versant

Objectif 8 : Améliorer et partager les connaissances pour assurer le suivi des milieux naturels et des espèces et l'évaluation des actions engagées

Objectif 9 : Mise en cohérence des divers programmes de gestion de l'Environnement

Tableau 26 : synthèse sur l'utilisation des habitats et sur l'état de conservation des espèces d'oiseaux à fort intérêt patrimonial de la ZPS (issus du DOCOB)

		Type d'utilisation	des habitats d'oiseau	Etat o	de conserva	tion de la popu	lation	
Espèce	Lagune et sansouires	Roselière et marais doux	Plaine agricoles méditerranéennes	Pelouses et garrigues méditerranéenne s	Typicité / exemplarité	Représen tativité	Etat de conservation	Dynamique de la population
Aigle de Bonelli Aquila fasciata	(A)	-	А	А	1	F	mauvais	↓
Aigrette garzette Egretta garzetta	N/A	А	(A)	-	1	NR	mauvais	\rightarrow
Alouette calandrelle Calandrella brachydactyla	N/A	-	N/A	-	1	S	AP	\rightarrow
Avocette élégante Recurvirostra avosetta	N/A	-	-	-	1	NR	mauvais	\leftrightarrow
Busard des roseaux Circus aeruginosus	А	N/A	А	-	1	NR	mauvais	→
Butor étoilé Botaurus stellaris	-	N/A	-	-	1	NR	mauvais	↓
Cochevis de Thékla Galerida theklae	-	-	-	N/A	2	S	moyen	-
Echasse blanche Himantopus himantopus	N/A	N/A	(A)	-	1	S	moyen	\leftrightarrow
Flamant rose Phoenicopterus roseus	А	(A)	(A)	-	1	TF	mauvais	\leftrightarrow
Goéland d'Audouin Ichthyaetus audouinii	А	-	-	-	1	F	-	-
Goéland railleur Chroicocephalus genei	N/A	-	-	-	1	F	AP	1
Grande Aigrette Egretta alba	А	-	-	-	1	S	moyen	↑
Gravelot à collier interrompu Charadrius alexandrinus	N/A	-	-	-	1	F	mauvais	\rightarrow
Héron pourpré Ardea purpurea	(A)	N/A	А	-	1	S	mauvais	1
Lusciniole à moustaches Acrocephalus melanopogon	-	N/A	-	-	1	S	mauvais	\rightarrow

		Type d'utilisation	des habitats d'oiseau	Etat o	de conserva	tion de la popu	lation	
Espèce	Lagune et sansouires	Roselière et marais doux	Plaine agricoles méditerranéennes	Pelouses et garrigues méditerranéenne s	Typicité / exemplarité	Représen tativité	Etat de conservation	Dynamique de la population
Martin-pêcheur d'Europe Alcedo atthis	(N)/A	(N)/A	-	-	1	NR	mauvais	\leftrightarrow
Oedicnème criard Burhinus oedicnemus	-	-	N/A	-	1	NR	moyen	-
Plongeon arctique Gavia arctica	А	-	-	-	2	S	AP	\rightarrow
Rollier d'Europe Coracias garrulus	-	-	N/A	-	1	NR	moyen	-
Sterne caugek Sterna sandvicensis	А	-	-	-	1	F	moyen	\leftrightarrow
Sterne naine Sterna albifrons	N/A	(A)	-	-	1	TF	mauvais	\leftrightarrow
Sterne pierregarin Sterna hirundo	N/A	-	-	-	2	S	mauvais	\leftrightarrow
Talève sultane Porphyrio porphyrio	-	N/A	-	-	1	TF	mauvais	\rightarrow

Légende: N : habitat utilisé pour la nidification; A : habitat utilisé pour l'alimentation; (N et/ou A) : habitat utilisé de façon secondaire; N/A habitat utilisé aussi bien pour la nidification que l'alimentation; Typicité 1 : espèce étant dans son aire de répartition et typique de l'habitat présent sur le site; 2 : espèce en limite d'aire de répartition; NR : effectifs non représentatifs (< 1 % des effectifs nationaux) et le site revêt peu d'importance pour la conservation de la population de l'espèce; S : effectifs significatifs par rapports aux effectifs nationaux; F : effectifs fortement représentatifs (> 5 % des effectifs nationaux); TF : effectifs très fortement représentatifs (>10% des effectifs nationaux et le site revêt une importance considérable dans la conservation de l'espèce; AP : à préciser car espèce insuffisamment connue; → : effectifs stables; ↔ : effectifs fluctuant d'une année sur l'autre; ↑ : effectifs en progression depuis 1999; ↓ : effectifs en diminution depuis 1999.

IX.1.3. La ZSC « Massif de la Clape » FR9101453

Cette ZSC s'étend sur 8 358 ha et varie de 0 à 214 mètres. Il est situé dans le département de l'Aude, en région Languedoc Roussillon. Le massif de la Clape constitue à lui seul une entité paysagère de grande importance, émergeant au sein des plaines agricoles, zones humides et espaces littoraux alentours.

Pour une représentation plus précise du site, voici le descriptif présenté sur le site officiel de l'INPN (http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9101453) :

« Le massif de la Clape est un ensemble de collines calcaires, avec des escarpements rocheux originaux et riches, situées à proximité de la mer. L'extrémité sud de la Clape est considérée comme appartenant au bioclimat méditerranéen semi-aride, cas très rare en France. De nombreuses espèces thermophiles y trouvent refuge, come Atractylis humilis, Viola arborescens, Convolvulus lanuginosus.».

Tableau 27 : habitats présents sur le SIC (source : site internet de l'INPN)

Habitats	% de recouvrement
Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	60%
Forêts de résineux	15%
Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	8%
Autres terres arables	8%
Pelouses sèches, Steppes	5%
Marais salants, Prés salés, Steppes salées	1%
Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	1%
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1%
Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1%

Le document d'objectif (DOCOB) de ce site Natura 2000 validé par l'arrêté du 6 mai 2012. Nous pouvons donc nous baser sur les éléments du diagnostic écologique du DOCOB. Dans ce document, nous tiendrons donc compte des résultats du diagnostic écologique réalisé en 2010 par le CEN-LR, Biotope et la LPO. Au total, 9 espèces et 11 habitats d'intérêt communautaire (dont 2 prioritaires) inscrits en annexe II sont mentionnés sur le site dans le DOCOB. Toutes ces espèces et ces habitats sont présentés dans les tableaux suivants.

L'évaluation des incidences Natura 2000 prendra en compte l'ensemble de ces habitats et de ces espèces. Une attention plus légère sera toutefois portée sur les espèces non inscrites en annexe II de la DHFF, puisqu'il ne s'agit pas d'espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000.

Le DOCOB de ce site ayant été validé en mai 2012, et étant en cours d'animation par le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise, les **objectifs de conservation** du site sont présentés ici :

Objectif 1 : Préserver les habitats, espèces et habitats d'espèces d'intérêt communautaire

Objectif 2 : Gérer durablement les milieux et maintenir les mosaïques d'habitats naturels en y associant l'ensemble des acteurs socio-économiques

Objectif 3 : Gérer la fréquentation du site de manière consensuelle

Objectif 4: Communiquer, informer, sensibiliser et valoriser l'image du massif

Objectif 5 : Améliorer les connaissances et assurer un suivi scientifique

Objectif 6 : Animer et mettre en œuvre les objectifs du DOCOB

Tableau 28 : habitats d'intérêt communautaire cités dans le DOCOB de la ZSC FR9101453

Code-intitulé	Couverture (%)	Superfi cie (ha)	Représenta tivité	Superfi cie relative	Conser vation	Globale
2210 - Dunes fixées du littoral du Crucianellion maritimae	>0,1%	0,5	Excellente	2%≥p>0	Excellen te	Excellen te
6220 - Parcours substeppiques de graminées et annuelles des <i>Thero-Brachypodietea</i> *	4,8%	401	Bonne	2%≥p>0	Bonne	Excellen te
8130 - Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	1,7%	141	Excellente	2%≥p>0	Excellen te	Excellen te
8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	0,8%	64	Excellente	15%≥p> 2%	Excellen te	Excellen te
9340 - Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	0,6%	48	Significative	2%≥p>0	Moyenn e	Significa tive
9540 - Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques	8,2%	683	Excellente	2%≥p>0	Excellen te	Excellen te
1150* - Lagune côtière	>0,1%	2,4	Non renseignée	Non renseign ée	Non renseign ée	Non renseign ée
3140-Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	>0,1%	>0,5	Non renseignée	Non renseign ée	Non renseign ée	Non renseign ée
5210 - Matorrals arborescents à Juniperus spp.	5,6%	467	Non renseignée	Non renseign ée	Non renseign ée	Non renseign ée
8310 - Grottes non exploitées par le tourisme	>0,1%	-	Non renseignée	Non renseign ée	Non renseign ée	Non renseign ée
92A0 - Forêts galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	>0,1%	3	Non renseignée	Non renseign ée	Non renseign ée	Non renseign ée
1310 - Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	>0,1%	0,09	Non renseignée	Non renseign ée	Non renseign ée	Non renseign ée
1410 - Prés salés méditerranéens	0,5 %	32,1	Non renseignée	Non renseign ée	Non renseign ée	Non renseign ée
3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea	>0,1%	-	Non renseignée	Non renseign ée	Non renseign ée	Non renseign ée

^{*}habitats prioritaires

Remarque: Le DOCOB mentionne certains habitats comme étant à ajouter au FSD du site ; cependant, aucune information n'est fournie sur ces habitats dans le DOCOB (les 8 derniers habitats du tableau).

Tableau 29 : espèces d'intérêt communautaire cités dans le DOCOB de la ZSC FR9101453

			Population						Evaluation		
Code	Nom	Statut	Taille min.*	Taille max.*	Unité	Abondance	Qualité	Population	Conservation	Isolement	Globale
					Plantes						
1801	Centaurea corymbosa	Résidence	6 500	6 500	Individus	Présente		100%≥p>15%	Excellente	Isolée	Excellente
					Mammifèr	es					
1310	Miniopterus schreibersii	Concentration	500	2000	Individus	Présente		15%≥p>2%	Bonne	Non-isolée	Excellente
1307	Myotis blythii	Concentration	501	1 000	Individus	Présente		15%≥p>2%	Bonne	Non-isolée	Excellente
1316	Myotis capaccinii	Concentration	51	100	Individus	Présente		15%≥p>2%	Bonne	Non-isolée	Excellente
1324	Myotis myotis	Concentration			Individus	Présente		Non significative			
1321	Myotis emarginatus										
1304	Rhinolophus ferrumequinum	Concentration	50	100	Individus	Présente		2%≥p>0%	Bonne	Non-isolée	Excellente
1303	Rhinolophus hipposideros	Hivernage			Individus	Présente		2%≥p>0%	Bonne	Non-isolée	Excellente
1305	Rhinolophus euryale	Concentration	6	10	Individus	Présente		2%≥p>0%	Bonne	Non-isolée	Excellente

^{*}données obtenues dans le DOCB du SIC « Massif de la Clape »

IX.1.4. La ZSC « Complexe lagunaire de Bages-Sigean » FR9101440

Cette ZSC s'étend sur 9 555 ha et varie de -3 à 73 mètres. Elle est située dans le département de l'Aude, en région Languedoc Roussillon. Cet ensemble prend place dans le golfe de Narbonne, entre la clape au nord, le massif de Fontfroide à l'ouest et Sigean au sud. Il s'ouvre sur la mer méditerranée par le Grau de la Vielle Nouvelle à l'est.

Pour une représentation plus précise du site, voici le descriptif présenté sur le site officiel de l'INPN (http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9101440) :

« Il s'agit d'un ensemble de lagunes et d'étangs en communication avec la mer par le dernier grau naturel de la côte languedocienne. On observe des gradients de salinité en fonction des arrivées d'eau de mer ou des arrivées d'eau douce avec différents types d'herbiers associés. »

Tableau 30 : habitats présents sur la ZSC (source : site internet de l'INPN)

Habitats	% de recouvrement
Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	53%
Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	20%
Marais salants, Prés salés, Steppes salées	10%
Dunes, Plages de sables, Machair	7%
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5%
Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3%
Forêts de résineux	1%
Pelouses sèches, Steppes	1%
Autres terres arables	0%

Le document d'objectif (DOCOB) de ce site Natura 2000 est a été validé par Arrêté Préfectoral en janvier 2011. Nous pouvons donc nous baser sur les éléments du diagnostic écologique du DOCOB. Dans ce document, nous tiendrons donc compte des résultats du diagnostic écologique réalisé en 2004-2005 par Biotope et la LPO.

Au total, 7 espèces et 14 habitats d'intérêt communautaire (dont 3 prioritaires) inscrits en annexe II sont mentionnés sur le site dans le DOCOB. Toutes ces espèces et ces habitats sont présentés dans les tableaux suivants.

L'évaluation des incidences Natura 2000 prendra en compte l'ensemble de ces habitats et de ces espèces. Une attention plus légère sera toutefois portée sur les espèces non inscrites en annexe II de la DHFF, puisqu'il ne s'agit pas d'espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000.

Le DOCOB de ce site ayant été validé en janvier 2011, et étant en cours d'animation par le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise, les **objectifs de conservation** du site sont présentés ici :

Objectif 1 : Améliorer l'information, la sensibilisation du public ainsi que la surveillance des espaces naturels

Objectif 2 : Gérer la fréquentation

Objectif 3 : Améliorer la qualité de l'eau et le fonctionnement hydraulique des lagunes

Objectif 4: Améliorer la gestion des habitats du lido, des abords lagunaires et la gestion des apports d'eau douce (marais périphériques) ou d'eau salée (salins)

Objectif 5 : Maintien des milieux ouverts et des structures paysagères rurales

Objectif 6 : Contrôle des populations animales pouvant être gênantes et les espèces végétales envahissantes

Objectif 7: Limiter l'artificialisation du site Natura 2000 et de son bassin versant

Objectif 8 : Améliorer et partager les connaissances pour assurer le suivi des milieux naturels et des espèces et l'évaluation des actions engagées

Objectif 9 : Mise en cohérence des divers programmes de gestion de l'Environnement

Tableau 31 : habitats d'intérêt communautaire cités dans le DOCOB de la ZSC FR9101440

Intitulé et code Natura 2000	Surface (ha)	Typicité	Représentativité	Intérêt patrimonial	État de conservation
1150 - *Lagunes côtières	5386,3			-	
1210 - Végétations annuelles des laisses de mer	10,96	Bonne	Mauvaise	Moyen	Bon
1310 - Végétations pionnières à Salicorne et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	6,32	Bonne	Mauvaise	Moyen	Bon
1410 - Prés salés méditerranéens	94,31 (plus 33 en mosaïque)	Bonne	Bonne	Fort	Bon
1420 - Fourrés halophiles méditerranéens	801,76 (plus 43 en mosaïque)	Excellente	Excellente	Très fort	Excellent
1510 - *Steppes salées méditerranéennes	11,26 (plus 10 en mosaïque)	Bonne	Mauvaise	Très fort	Excellent
2110 - Dunes mobiles embryonnaires	1,89	Bonne	Mauvaise	Très fort	Bon
2120 - Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)	0,42	Mauvaise	Mauvaise	Fort	Très mauvais
2210 - Dunes fixées du littoral du Crucianellion maritimae	1,75	Bonne à moyenne	Mauvaise	Très fort	Bon
6220 - *Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea	147 (220 en mosaïque)	Bonne	Bonne	Très fort	Moyen à Mauvais
8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	0,03	Bonne	Mauvaise	Moyen	Bon
92D0 - Galeries et fourrés riverains méridionaux			-		

^{*}habitats prioritaires

Remarque: certains habitats mentionnés dans le DOCOB ne présentent pas les informations requises, des lacunes persistent donc concernant certains habitats. Le FSD de ce site n'apporte pas plus d'information sur les habitats d'intérêt communautaire que ce qui est détaillé dans le tableau précédent.

Tableau 32 : espèces d'intérêt communautaire cités dans le FSD de la ZSC FR9101440

Code	Nom	Statut	Abondance	Population				
	Mammifères Mammifères							
1310	Miniopterus schreibersii	Résidence	Présente	Non significative				
1307	Myotis blythii	Résidence	Présente	Non significative				
1321	Myotis emarginatus	Résidence	Présente	Non significative				
1324	Myotis myotis	Résidence	Présente	Non significative				
1304	Rhinolophus ferrumequinum	Résidence	Présente	Non significative				
1303	Rhinolophus hipposideros	Résidence	Présente	Non significative				
	Poissons							
6150	Parachondrostoma toxostoma	Résidence	Présente	Non significative				

Remarque: aucun élément concernant la faune n'est mentionné dans le diagnostic écologique du DOCOB. Le FSD de ce site n'apporte pas plus d'information sur les espèces d'intérêt communautaire que ce qui est détaillé dans le tableau précédent.

IX.2. Analyse des incidences Natura 2000

IX.2.1. Analyse des incidences par rapport aux sites dépendant de la directive Oiseaux (ZPS)

Parmi les espèces d'intérêt communautaire ayant justifié les deux ZPS dans lesquelles s'inscrit le projet, seules trois espèces sont susceptibles de se reproduire sur ou à proximité directe du projet : l'Alouette lulu, l'Engoulevent d'Europe et le Pipit rousseline. Les autres espèces d'intérêt communautaire sont soit possibles en alimentation (cas de l'ensemble des rapaces mais aussi de certains passereaux comme le Rollier d'Europe, la Fauvette pitchou ou la Lusciniole à moustaches (ces deux dernières sont uniquement présentes sur la zone à l'étude en hiver) et de certains oiseaux d'eaux pouvant s'alimenter dans les zones en eau présentes à proximité du projet comme l'Aigrette garzette, le Busard des roseaux ou les sternes), soit ne sont pas attendues sur le tracé (cas du Bruant ortolan, de l'Alouette calandrelle, du Butor étoilé, de la Talève sultane ou du Gravelot à collier interrompu notamment).

Tenant compte du tracé qui passe pour une très grande majorité sur des routes et chemins existants (sans empiéter sur les milieux naturels) du fait des adaptations proposées, du phasage convenu avec le maître d'ouvrage pour limiter le dérangement durant la période sensible qu'est la période de reproduction des oiseaux et des mesures prises pour éviter tout impact indirect involontaire du chantier, nous pouvons considérer des **incidences globalement très faibles à nulles** pour l'ensemble des espèces attendues localement. De fait, les habitats des espèces pouvant se reproduire localement seront très peu touchés (quelques mètres carrés à quelques milliers de mètres carrés en bordure de petits chemins ou de champs) et seront remis en état avant la saison de reproduction. Par ailleurs, l'atteinte aux habitats d'alimentation sera temporaire, le temps de la mise en place de la canalisation.

Conclusion

Le projet n'aura, ainsi, aucune incidence notable sur les espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire des ZPS « Montagne de la Clape » et « Etangs du Narbonnais ». Il ne remettra pas en cause l'état de conservation des populations de ces espèces. Il n'y aura, par ailleurs, aucune atteinte aux différents objectifs de conservation de ces sites.

IX.2.1. Analyse des incidences par rapport aux sites dépendant de la directive Habitats (ZSC)

Sur la zone prévue pour l'installation de la canalisation, très peu d'habitats naturels seront impactés. Concernant les habitats d'intérêt communautaire identifiés, des incidences négligeables peuvent être évaluées concernant la destruction de quelques dizaines de mètres carrés de pelouses rattachées à l'HIC « 6220 - Parcours substeppiques de graminées et annuelles des *Thero-Brachypodietea* ». Les zones de pinède endémique (9540) sont évitées tout comme les prés salés méditerranéens (1410) et aucun autre habitat d'intérêt communautaire mentionné dans les deux ZSC n'est concerné par le projet.

Parmi les espèces d'intérêt communautaire ayant justifié les deux ZSC, la majorité des chauvessouris ne se reproduisent pas sur ou à proximité immédiate, de la zone d'étude. Les espèces référencées dans les deux DOCOB concernent des espèces majoritairement cavernicoles ou anthropophiles aux caractéristiques non présentes localement (ex : Grand Myotis ou encore le Grand rhinolophe). Seuls les mâles de Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus* sont susceptibles de trouver des gîtes en milieu arboricoles. Exclusivement masculins, ces gîtes ne sont donc pas considérés comme des gîtes de reproduction mais plutôt comme des gîtes de repos estival. Aucun arbre ne sera abattu pour la mise en place du réseau d'irrigation. Ainsi la perte d'habitat de reproduction pour ces espèces est nulle.

En revanche, plusieurs espèces de ces deux ZSC sont susceptibles de venir chasser sur la zone d'étude : le Petit rhinolophe, le Grand rhinolophe, le Minioptère de Schreibers, le Petit murin et le Murin de Capaccini. Toutefois la surface de chasse impactée concernant ces espèces est très faible (inférieure à un hectare) et le sera que temporairement, le temps des travaux uniquement. Une remise en état sera réalisée par la suite. C'est pourquoi nous pouvons juger les incidences concernant la perte d'habitat de chasse comme très faible.

CONCLUSION

Le projet ne présente aucun effet notable dommageable sur l'état de conservation des habitats/espèces et des objectifs de conservation associés aux ZSC du « massif de la Clape » et des « complexe lagunaire de Bages-Sigean ».

Le projet d'irrigation de parcelles agricoles sur les communes de Gruissan et Narbonne ne présente aucun effet notable dommageable sur l'état de conservation des habitats/espèces des ZPS et ZSC que recoupent le projet. Il ne remet donc pas en cause les objectifs de conservation de ces sites.

X. Synthèse des mesures associées au dossier

Le tableau suivant présente une synthèse de l'ensemble des mesures préconisées et validées par le maître d'ouvrage vis-à-vis du projet d'irrigation sur les communes de Gruissan et Narbonne (11). Cela concerne les mesures d'atténuation d'impact et d'accompagnement.

Tableau 33 : synthèse des mesures associées au dossier

Type de mesure	Nature de la mesure	Groupes/espèce s concernés	Coût estimatif de la mesure (€ HT)
Evitement et réduction d'impact	MER1 : définition d'un tracé de moindre impact écologique	Tous groupes	Surcoût intégré au projet
	MR2 : phasage du projet et respect d'un calendrier d'intervention	Faune, notamment les amphibiens, les reptiles, les mammifères et les oiseaux	Surcoût intégré au projet
	MR3 : démantèlement de gîtes à reptiles en amont des travaux	Amphibiens, reptiles	Pour l'accompagnement lors du démantèlement de gîtes (2 journées) et lors de la reconstruction des gîtes (1 jour), la rédaction d'un compterendu global et un temps de coordination, cela revient à environ 3 000 € HT
Réduction d'impact	ction d'impact MR4 : mesures en phase chantier pour un chantier de moindre impact		Accompagnement du balisage du chantier et de la définition des zones de stockage : suivi lors du suivi de chantier mais 6 à 8 interventions sont prévues pour le balisage de certains éléments écologiques sensibles lors du chantier, soit un coût d'environ 7 000 € HT
	MR5 : prise en compte des espèces invasives et envahissantes lors du chantier	Habitats naturels et cortèges associés	Pour le suivi spécifique de cette problématique lors du chantier (4 visites), la rédaction de comptesrendus, un temps de coordination et un suivi durant 3 ans de ces espèces invasives (2 jours d'inventaire + 1 journée de compte-rendu + coordination), cela revient à environ 12 500 € HT
Accompagnement du projet	MA1 : suivi du chantier par un écologue	Tous groupes	Pour la prise en compte de 30 visites de chantier par un écologue sur les 8 à 9 mois de chantier + préparation préalable, avec rédaction systématique d'un compte-rendu et un temps de coordination / relecture, cela revient à environ 30 000 € HT

Type de mesure	Nature de la mesure	Groupes/espèce s concernés	Coût estimatif de la mesure (€ HT)
	MA2 : suivis écologiques après le chantier	Habitats naturels, Diane et flore	Suivi de la Diane dans la partie nordouest du projet et sur 5 ans : ~7 000 € HT Suivi des habitats naturels sur tout le linéaire tous les trois ans pendant 9 ans : ~7 500 € HT Suivi de l'Atractyle humble sur les stations à proximité du projet et des secteurs témoins tous les deux ans pendant 9 ans : ~8 000€ HT Total des suivis : ~ 22 500 € HT
Coi	ût total des mesures	3	~75 000 € HT

Rappelons que les coûts proposés ici peuvent varier au cours du temps, en fonction de l'évolution du coût de la vie.

Quant à l'échéancier de ces mesures, le tableau suivant en présente les grandes lignes.

Tableau 34 : échéancier des mesures définies dans le cadre de l'étude

Type d'action / Année	z	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	9+N	N+7	N+8	N+9	N+10
MER1: définition d'un tracé de moindre impact écologique MR2: phasage du projet MR4: mesures pour un chantier de moindre impact	х	х									
MR 3 : démantèlement des gîtes à reptiles en amont des travaux	Х										
MR5 : prise en compte des espèces invasives et envahissantes lors du chantier et durant 3 ans	Х	х	х	Х							
MA1 : suivi du chantier par un écologue	X	Х									
MA 2 : suivis écologiques après le chantier											
Suivi de la Diane		X	X	X	X	X					
Suivi des habitats naturels				X			X			X	
Suivi de la Flore	X		X		X		X		X		

N = première année de démarrage du chantier (automne) ; le chantier de 8-9 mois se déroule donc sur 2 années.

XI.Conclusion

Le projet d'irrigation prend place dans un contexte naturel / agricole à très haute valeur écologique. De fait, les milieux dans lesquels il prend place abritent de nombreuses espèces protégées et/ou patrimoniales de flore et de faune (insectes, amphibiens, reptiles, mammifères, dont chiroptères, et oiseaux).

Tenant compte de ces enjeux, il était difficile d'éviter la totalité des impacts possibles. Cependant, un travail très important a été mené sur le projet pour parvenir à un tracé de moindre impact écologique. Ainsi, des mesures fortes ont été prises pour toute la phase de chantier pour limiter au maximum les impacts attendus. Si certaines incertitudes demeurent (notamment quant à la position précise des réseaux existant), les impacts résiduels ont globalement pu être considérés comme faibles à très faibles, sauf pour l'habitat de phragmitaie (impact jugé modéré même si intégrant une forte proposition de milieux débroussaillés de moindre intérêt). Par ailleurs, sur trois espèces protégées floristiques présentes localement, il n'est pas possible d'être certain des impacts très faibles ou au contraire jugés modérés. Ce sont, alors, les suivis conséquents par un écologue en phase chantier qui permettront de limiter réellement l'ensemble des impacts attendus, y compris sur ces espèces. De fait, en cas d'ajustement de tracé nécessaire, l'écologue devra être sollicité pour valider un tracé toujours de moindre impact qui vise à éviter les stations et habitats d'espèces floristiques / faunistiques patrimoniales. Le suivi régulier du chantier permettra, enfin, d'accompagner le chantier et de vérifier l'ensemble des mesures prises sur ce projet.

Par l'engagement pris par le maître d'ouvrage sur les mesures fortes travaillées lors du chantier, nous pouvons mettre en avant de réels évitements / réductions, permettant de parvenir à un impact globalement faible à très faible du projet.

Sigles utilisés

APPB ou APB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

ASCETE : ASsociation pour la Caractérisation et l'ETude des Entomocénoses

BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières

CBE: Cabinet Barbanson Environnement

DOCOB: Document d'Objectifs

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EBC: Espace Boisé Classé

ENS: Espace Naturel Sensible

EPHE-EBV : Ecole Pratique des Hautes Etudes, équipe Ecologie et Biogéographie des Vertébrés

ERC: Eviter – Réduire - Compenser

GCLR: Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon

INPN: Inventaire National du Patrimoine Naturel

LPO: Ligue pour la Protection des Oiseaux

MEDDE : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

MNHN: Muséum National d'Histoire Naturelle

N2000 : Natura 2000

ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

ONEM : Observatoire Naturaliste des Ecosystèmes Méditerranéens

OPIE : Office pour les Insectes et leur Environnement

PN: Parc National

PNA: Plan National d'Actions

PNR: Parc Naturel Régional

PRA: Plan Régional d'Action

RNN: Réserve Naturelle Nationale

RNR: Réserve Naturelle Régionale

SFEPM : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères

SFO: Société Française d'Odonatologie

SI / SC : Site Inscrit / Site Classé

SIC: Site d'Importance Communautaire

SIG: Système d'Information Géographique

SILENE : Système d'Information et de Localisation des Espèces Natives et Envahissantes

SINP : Système d'Information sur la Nature et les Paysages

SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique

UICN: Union Internationale pour la Conservation de la Nature

VNEI: Volet Naturel d'Etude d'Impact

ZICO: Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux

ZNIEFF: Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique

ZPS: Zone de Protection Spéciale

ZSC : Zone Spéciale de Conservation

Sigles utilisés dans les tableaux du document

CB: Corine Biotopes

DH / DO: Directive européenne « Habitats, faune, flore » et Directive européenne « Oiseaux ».

DZ: Déterminant de ZNIEFF

LRM: Liste Rouge Mondiale

LRE : Liste Rouge Européenne

LRN: Liste Rouge Nationale

LRR : Liste Rouge Régionale

PE: Protection Européenne

PI: Protection Internationale

PN: Protection Nationale

IFONC : Impact sur la Fonctionnalité écologique

IH: Impact sur les Habitats

IF: Impact sur la Flore

IE: Impact sur l'Entomofaune

IA: Impact sur les Amphibiens

IR: Impact sur les Reptiles

IC : Impact sur les Chiroptères

IM: Impact sur les Mammifères, hors chiroptères

IO: Impact sur les Oiseaux

Références bibliographiques

Espèces invasives

Convention sur la Diversité Biologique (CDB, 1992)

Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV, 1952)

Convention de RAMSAR ou convention relative aux zones humides d'importance internationale (RAMSAR, 1971)

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES, 1973)

Habitats-flore

ARGAGNON O., 2013. Catalogue des habitats présents en Languedoc-Roussillon selon la typologie Eur27, exceptés les habitats marins –Mise à jour. Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles Antenne Languedoc–Roussillon.

ARGAGNON O., 2013. L'habitat prioritaire 1510, « steppes salées méditerranéennes (Limonietalia) » dans le territoire du Parc Naturel Régional de la N arbonnaise en Méditerranée. Définition floristique et écologique. Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles Antenne Languedoc–Roussillon.

BAUMBERGER T., AFFRE L., CROZE T., MESLEARD F., 2012. *Habitat requirements and population structure of the rare endangered Limonium girardianum in Mediterranean salt marshes*. Flora - Morphology, Distribution, Functional Ecology of Plants, 207: 283-293.

BAUMBERGER T., CROZE T., AFFRE L., MESLEARD F., 2012. Co-occurring species indicate habitats of the rare species Limonium girardianum. Plant Ecology and Evolution, 145: 31-37.

BENSETTITI F., Rameau J.-C. & Chevallier H. (coord.), 2001. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1et 2 - Habitats forestiers. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 339 p. et 423 p. + cédérom.

BENSETTITI F., Bioret F., Roland J. & Lacoste J.-P. (coord.), 2004. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 - Habitats côtiers. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 399 p. + cédérom.

BENSETTITI F., Boullet V., Chavaudret-Laborie C. & Deniaud J. (coord.), 2005. « *Cahiers d'habitats* » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 - Habitats agropastoraux.* MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 445 p. et 487 p. + cédérom.

BOURNERIAS M., Prat D., 1998. Les orchidées de France, Belgique et du Luxembourg. Biotope Collection Parthénope, 504p.

CARNINO N., 2009. État de conservation des habitats d'intérêt communautaire à l'échelle du site – Méthode d'évaluation des habitats forestiers. Muséum National d'Histoire Naturelle / Office National des Forêts, 49 p. + annexes.

FEDERATION AUDE CLAIRE (coordination) 2014. *Atlas de la Flore patrimoniale de l'Aude*. Fiches en ligne sur internet (http://81.80.178.3/ATLAS/atlas 11/home/index.php).

FRIED G., 2012. Guide des plantes invasives. L'indispensable guide des fous de nature. Ed. Belin. 272 p.

LEPAREUR F., BERTRAND S., PAPUGA G. & RICHEUX M., 2013. État de conservation de l'habitat 1150 « Lagunes côtières », Méthode d'évaluation à l'échelle du site. Guide d'application. Version 1 - Avril 2013. Rapport SPN 2013-14, Muséum National d'Histoire Naturelle/Service du Patrimoine naturel, Pôle-relais lagunes méditerranéennes/CEN-LR, 107 pages.

LOUVEL J., GAUDILLAT V. & PONCET L., 2013. *EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce.* MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 289 p.

OLIVIER L., GALLAND J.-P. & MAURIN H. 1995. *Livre Rouge de la flore menacée de France. Tome I : espèces prioritaires.* Muséum National d'Histoire Naturelle, Conservatoire Botanique National de Porquerolles, Ministère de l'Environnement ; Institut d'Ecologie et de Gestion de la Biodiversité, Service du Patrimoine naturel ; Collection Patrimoines naturels – volume n°20, Série Patrimoine génétique. Paris, 486 p. + annexes.

PAVON D. 2005. *Note sur le genre Limonium Miller dans le département des Bouches-du-Rhône.* Bulletin de la société linnéenne de Provence 56 :135-139.

POLE-RELAIS LAGUNES MEDITERRANEENNES (2013). Contribution à la méthodologie d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire 1150-2* Lagunes côtières méditerranéennes à l'échelle du site Natura 2000. Mars 2013. Rapport Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon, 47 pages.

TISON J.M., FOUCAULT B., 2014. Flora Gallica. Editions biotope, 846p.

TISON J.M., JAUZEIN P. & MICHAUD H., 2014. Flore de la France Méditerranéenne Continentale. CBN et Naturalia publications. 2078p.

UICN France, FCBN & MNHN 2012. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine : premiers résultats pour 1 000 espèces, sous-espèces et variétés. Dossier électronique, 34p.

Insectes

BELLMANN H. & LUQUET G. 2009. *Guide des sauterelles, grillons et criquets d'Europe occidentale.* 164 espèces décrites et illustrées. Les guides du naturaliste. Delachaux et Niestlé. 383p.

CHINERY M. & CUISIN M. 1994. Les papillons d'Europe (Rhopalocères et Hétérocères diurnes). Edition Delachaux et Niestlé, Lausanne, 320p.

DEFAUT B., 2001. La détermination des orthoptères de France. Edition à compte d'auteur. 85 p.

DUPONT P., 2001.- Programme national de restauration pour la conservation de Lépidoptères diurnes (Hesperiidae, Papilionidae, Pieridae, Lycaenidae et Nymphalidae). Document de travail, OPIE, 200 p.

GRAND D. & BOUDOT J-P. 2006. Les Libellules de France, Belgique et Luxembourg. Biotope, Mèze. Collection Parthénope. 480p.

GUILBOT, R. 1994. Insectes in Maurin, H. & Keith, P., [Eds]. *Inventaire de la faune menacée en France*. Muséum national d'Histoire naturelle / WWF / Nathan. Paris. 123-149. Liste Rouge des insectes de France métropolitaine.

JAULIN S., DEFAUT B & PUISSANT S. 2011. *Matériaux orthoptériques et entomocénotiques*. Tome 16. Revue de l'ASCETE. 152 p.

LAFRANCHIS T. 2000. Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France). 448p.

LAFRANCHIS T. 2007. Papillons d'Europe. Diatheo. 379p.

SARDET E. & B. DEFAUT (coordinateurs). 2004. Les orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et liste rouge par domaines biogéographiques. Matériaux Orthoptériques et Entomocénotiques, 9 : 125-137.

SARDET E., ROESTI C. & BRAUD Y. 2015. Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze, (collection Cahier d'identification), 304 p.

SOCIETE FRANÇAISE D'ODONATOLOGIE, 2008 (réactualisation 2009 & 2012). Document préparatoire à une Liste Rouge des Odonates de France métropolitaine, complétée par la liste des espèces à suivi prioritaire. 47 pages.

UICN France, MNHN, OPIE & SFO (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Libellules de France métropolitaine. Paris, France. 12 pages.

UICN. 2011. The IUCN Red List of Threatened Species. Liste rouge mondiale des espèces menacées.

UICN et MNHN, 2012. La Liste rouge des espèces menacées en France – Papillons de jour de France métropolitaine. 18 pages

WENDER A. & NUB JH., SFO 1997. Guide d'identification des libellules de France, d'Europe septentrionale et centrale, Société Française d'Odonatologie. 129p.

Reptiles-amphibiens

ACEMAV Coll., DUGUET R. & MELKI F. 2003. Les amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze, France : 480 p.

ASZTALOS M., SHULTZE N. IHLOW F. GENIEZ P. BERONNEAU M. DELMAS C. GUILLER G. LEGENTILHOMME J. KINDLER C. FRITZ U. 2020. How often do they do it? An in-depth analysis of the hybrid zone of two grass snake species (Natrix astreptophora and Natrix helvetica). Biological Journal of the Linnean Society. 17p.

CHEYLAN M. & GRILLET P. 2004. *Le Lézard ocellé*. Edition BELIN Eveil nature. Collection Approche. 95p.

DORE F., M. CHEYLAN & P. GRILLET. 2015. Le Lézard ocellé. Un géant sur le continent européen. Biotopes Editions. 192 p.

GENIEZ P. & CHEYLAN M., 2012. Les amphibiens et les Reptiles du Languedoc-Roussillon et régions limitrophes. Atlas biogéographique. Biotope, Mèze ; Muséum d'Histoire naturelle, Paris (collections Inventaires et biodiversité), 448 p.

MIAUD C. & MURATET J. 2004. *Identifier les œufs et les larves des amphibiens de France*. INRA éditions. 200p.

THIRION J.M, & DORE F., 2012. Plan National D'actions Lézard Ocellé *Timon Lepidus* - 2012 - 2016. Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie. 111 pages.

UICN France, MNHN & SHF 2015. La liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. 12p.

VACHER J-P. & M. GENIEZ. 2010. Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Editions Biotope. 544p.

Mammifères (dont Chiroptères)

ARTHUR L. & LEMAIRE M. 2009. Les *Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Collection Parthénope. Mèze. 544 p.

BANG P. & DAHLSTROM P., 1999. Guide des traces d'animaux- Les indices de présence de la faune sauvage. Editions Delachaux et Niestlé : 264 p.

GROUPE CHIROPTERES LANGUEDOC ROUSSILLON. 2006. Atlas des chiroptères du Midi Méditerranéen. GCLR.

LEGER F. & RUETTE S. 2010. La répartition de la Genette en France. Faune sauvage. 287 : 16-22.

LE LOUARN H. & QUERE J-P. 2003. Les rongeurs de France. Faunistique et biologie. 2ème édition revue et augmentée. INRA Editions. Collection Mieux comprendre Environnement. 256p.

LPO PACA, GECEM & GCP. 2016. Les mammifères de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Biotope, Mèze, 344p.

LUGON-MOULIN N. 2003. Les musaraignes. Biologie, écologie, répartition en Suisse. Edition Porte-Plumes. 309p.

MARCHESI P., BLANT M. & CAPT S., 2008. *Mammifères de Suisse – Clé de détermination*. Fauna-Helvetica 21, CSCF & SSBF, Neuchâtel.

ONCFS. 2016. Les garennes artificielles. L'aménagement des territoires pour le lapin. Brochure, 16p.

PAGE V. 2001. Le Hérisson, emblème d'une nature réhabilitée. Thèse de l'école nationale vétérinaire de Nantes. 117p.

POITEVIN F., OLIVIER A., BAYLE P., SCHER O. 2010. *Mammifères de Camargue*. Regard du vivant et Parc Naturel Régional de Camargue, 241 p.

RUYS T. (coord.) 2012. Atlas des Mammifères sauvages d'Aquitaine - Tome 2 - Les Artiodactyles et les Lagomorphes. Cistude Nature & LPO Aquitaine. Edition C. Nature, 129 p.

RUYS T., STEINMETZ J & ARTHUR C.P. (coords.) 2014. Atlas des Mammifères sauvages d'Aquitaine - Tome 5 – Les Carnivores. Cistude Nature & LPO Aquitaine. Edition C. Nature, 156 p.

UICN & MNHN. 2017. La liste Rouge des espèces menacées en France. Mammifères de France métropolitaine. 16p.

Oiseaux

BEAMAN M. & MADGE S. 1998. *Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental.* Editions Nathan, Paris, France. 872 p.

COMITE MERIDIONALIS. 2004. *Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon*, Juin 2003. Meridionalis 5 : 18-24.

COMITE MERIDIONALIS. 2004. *Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon*, Octobre 2004. Meridionalis n°6. Revue de l'Union des associations naturalistes du Languedoc-Roussillon. 81p.

COMITE MERIDIONALIS. 2015. La liste rouge des oiseaux nicheurs du Languedoc-Roussillon. Montpellier, France. 26p.

FONTAINE B., MOUSSEY C., CHIFFARD CARRIBURU J., DUPUIS J., COROLLEUR E., SCHMALTZ L., LORRILLIERE R., LOÏS G., GAUDARD C. 2020. Suivi des oiseaux communs en France 1989-2019 : 30 ans de suivis participatifs. MNHN-Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation, LPO BirdLife France – Service Connaissance, Ministère de la Transition écologique et solidaire. 46 pp.

ISSA N. & Y. MULLER. 2015. Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.

JIGUET F., GONZALEZ D., ANDRADE C., FONTAINE B., 2016. STOC et SHOC : des nouvelles des suivis d'oiseaux communs coordonnés par le Muséum. Ornithos 23-3 : 153 (2016). p. 142-153.

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS. 2011. La liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France. 28p.

UICN France, MNHN, LPO, SEOF, ONCFS. 2016. *La Liste rouge des espèces menacées en France*. Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Dossier de presse. Paris. 32 p.

Général (faune)

DREAL-LR. Février 2013. Proposition d'une méthode de hiérarchisation des enjeux régionaux de conservation des espèces protégées et patrimoniales. Version 1. 8p + tableaux annexes.

DREAL-Occitanie. 2019. Hiérarchisation des enjeux régionaux de conservation des espèces protégées et patrimoniales en Occitanie (mammifères, chiroptères, amphibiens, reptiles, oiseaux nicheurs, poissons, insectes protégés). 13p.

M.N.H.N. 1994. *Inventaire de la Faune menacée de France*. Le Livre Rouge. Muséum National d'Histoire Naturelle, Nathan. 175 p.

Sites internet

DREAL Occitanie: https://carto.picto-occitanie.fr/1/visualiseur_de_donnees_publiques.map

INPN: http://inpn.mnhn.fr

Carte des gites et cartes de répartition des chiroptères du Languedoc-Roussillon :

http://maps.asso-gclr.fr/

Info Terre: http://infoterre.brgm.fr/viewer/MainTileForward.do

Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine : www.atlas-ornitho.fr

Site régional faune-Ir: www.faune-Ir.org

Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) : http://vigienature.mnhn.fr/page/oiseaux

Atlas des écureuils de France sur le site du MNHN : http://ecureuils.mnhn.fr/

Espèces Végétales Exotiques Envahissantes Alpes-Méditerranée : http://www.invmed.fr

Annexes

Annexe 1 : référentiels d'évaluation utilisés

Cette annexe présente les différents outils disponibles aujourd'hui pour l'évaluation du statut patrimonial d'une espèce. Ils concernent aussi bien des statuts de protection que de conservation (dit aussi statuts de menace) et sont établis à différentes échelles géographiques : mondiale, européenne, nationale et régionale, parfois départementale.

Tableau 35 : statuts de protection et de menace des habitats et espèces aux niveaux régional, national, européen et international en date des derniers arrêtés

			Flore (ou habitats	Faune							
			naturels si spécifié)	Income Ampinology		Mammifères	Avifaune	Poissons			
C. Bonn			-			1979					
Statuts de Protection	PI	C. Wash		1973							
	PE	DH, DO	1992 annexes I (flore et habitats naturels), II et IV	1992 annexes II et IV	1992 annexes II et IV	1992 annexes II et IV	2009 annexe I	1992 annexes II et IV			
uts		C. Berne			1979						
Stat	PN		1995	2007	2021	2007	2009	2004			
O,		PR	PR 1997 -								
		LRM	2021								
Statuts de conservation (ou menace)	LRE		2011	2010 et 2016 (orthoptères)	2009	2007	2015				
	LRN		1995/2012 ; Orchidées : 2010	1994/2012 2016 (odonates)	2015	2017	2016	1994			
	LRR			2018 (odonates), 2019 (papillons)	2012		2015				
Sta	DZ		flore et habitats naturels : 2009	2009	2009	2009	2009	2009			

STATUTS DE PROTECTION (STATUT REGLEMENTAIRE)

Protection : il s'agit d'une protection stricte qui porte sur les individus eux-mêmes ou sur leur habitat. Toute atteinte à ces espèces est interdite (destruction, capture). En France, si la destruction d'une espèce soumise à protection nationale ou régionale ne peut être évitée lors de la mise en place d'un projet, un dossier de demande de dérogation de destruction d'espèce protégée doit être établi.

PI (Protection Internationale)

C. Bonn (convention de Bonn): 23 juin 1979 (JORF du 30/10/1990). L'objectif fondamental de cette convention à caractère universel est de protéger l'ensemble des espèces migratrices (pas seulement d'oiseaux) sur tous leurs parcours de migration, ce qui nécessite une importante coopération internationale. Les espèces de l'annexe 2 se trouvent dans un état de conservation défavorable et nécessitent l'adoption de mesures de conservation et de gestion appropriées.

C. Wash. (Convention de Washington): - 3 mars 1973 - concerne le commerce international des espèces menacées de Faune et de Flore sauvage menacées d'extinction (CITES). Annexe II : espèces dont le commerce est strictement réglementé.

PE (Protection Européenne)

DH (Directive « Habitats »): directive n°92/43/CEE du Conseil du 21/05/92 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et de la flore sauvages (*JOCE du 22/07/92*):

- ✓ <u>Annexe I</u>: types d'habitats naturels d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (ZSC).
- ✓ Annexe II : espèces végétales et animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (ZSC).
 - Habitat ou espèce prioritaire : Types d'habitats naturels et espèces en danger de disparition pour la conservation desquels la Communauté porte une responsabilité particulière, compte tenu de la part de leur aire de répartition naturelle comprise dans le territoire européen des Etats membres où le traité s'applique.
- ✓ Annexe III : critères de sélection des sites susceptibles d'être identifiés comme d'importance communautaire et désignés comme zones spéciales de conservation.
- Annexe IV: espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte. La directive interdit: toute forme de capture ou de mise à mort intentionnelle de ces espèces dans la nature, la perturbation intentionnelle de ces espèces, notamment durant la période de reproduction, de dépendance, d'hibernation et de migration, la destruction ou le ramassage intentionnels des œufs dans la nature, la détérioration ou la destruction des sites de reproduction ou de repos.
- Annexe V : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire pour lesquelles les prélèvements ne doivent pas nuire à un niveau satisfaisant de conservation.

Les espèces et habitats figurant aux annexes I et II de cette directive doivent être considérés, dans la plupart des cas, comme de haute valeur patrimoniale.

Pour chaque habitat décrit, on peut établir une correspondance avec deux typologies :

- <u>La typologie EUNIS</u>: typologie européenne des habitats plus récente et plus complète, elle tend à remplacer la typologie Corine Biotope
- La typologie NATURA 2000: dans le cadre du réseau écologique européen Natura 2000, suite à la directive européenne « HABITAT / FAUNE / FLORE 92/43/CEE », il a été défini une liste d'habitats d'intérêt communautaire (dont certains sont considérés « prioritaires »): base nommée EUR27. Cela leur confère une forte valeur patrimoniale.

DO (Directive « Oiseaux »): directive n°2009/147/CE du parlement européen et du conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages. Elle remplace la directive n° 79/409/CEE:

- ✓ <u>Annexe I</u>: espèces menacées devant faire l'objet de mesures spéciales de conservation en particulier en ce qui concerne leur habitat, afin d'assurer leur survie et leur reproduction dans leur aire de distribution. Ces espèces justifient la désignation de Zones de Protection Spéciale (ZPS).
- ✓ Annexe II : espèces migratrices non visées à l'annexe I qui peuvent faire l'objet d'actes de chasse dans le cadre de la législation nationale.
- ✓ <u>Annexe III</u>: espèces pour lesquelles il existe une certaine souplesse quant à la destruction d'individus, de leurs habitats, la vente et le transport.
- **C.** Berne (Convention de Berne): réglementation européenne fixant à son annexe I, les espèces de flore strictement protégées. L'annexe II cite 400 espèces de vertébrés totalement protégées dont la capture, la mise à mort, l'exploitation ainsi que certaines formes de perturbations intentionnelles sont interdites. L'annexe III cite la faune dont l'exploitation est réglementée.

PN (Protection Nationale France)

Réglementation nationale fixant la liste des espèces protégées sur tout le territoire français. Ces espèces sont intégralement protégées par la législation française au titre de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature et du décret d'application n° 77-1141 du 12 octobre 1977. Divers arrêtés ont ensuite été mis en place pour préciser les espèces protégées concernées de chaque groupe biologique :

- CONCERNANT LES ESPECES VEGETALES: Arrêté modifié du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire
 - Art. 1er. (Arr. du 31 août 1995, art.2) Afin de prévenir la disparition d'espèces végétales menacées et de permettre la conservation des biotopes correspondants, sont interdits en tout temps et sur tout le territoire métropolitain la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages des espèces sauvages présents sur le territoire national, à l'exception des parcelles habituellement cultivées, des espèces citées à l'annexe I du présent arrêté. Toutefois, les interdictions de destruction, de coupe, de

mutilation et d'arrachage, ne sont pas applicables aux opérations d'exploitation courante des fonds ruraux sur les parcelles habituellement cultivées.

- Art. 2. Aux mêmes fins, il est interdit de détruire tout ou partie des spécimens sauvages présents sur le territoire national, à l'exception des parcelles habituellement cultivées, des espèces inscrites à l'annexe II du présent arrêté.
- CONCERNANT L'AVIFAUNE: espèces protégées sur le territoire français au titre de l'arrêté du 29 octobre 2009. Il indique que pour l'ensemble des espèces mentionnées dans les articles 3 et 4 établis selon les critères énoncés dans l'article I du présent arrêté:
 - " Sont interdits sur tout le territoire métropolitain et en tout temps : la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des œufs et des nids ; la destruction, la mutilation intentionnelles, la capture ou l'enlèvement des oiseaux dans le milieu naturel ; la perturbation intentionnelle des oiseaux, notamment pendant la période de reproduction et de dépendance, pour autant que la perturbation remette en cause le bon accomplissement des cycles biologiques de l'espèce considérée.
 - Sont interdites sur les parties du territoire métropolitain où l'espèce est présente ainsi que dans l'aire de déplacement naturel des noyaux de populations existants la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux. Ces interdictions s'appliquent aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée, aussi longtemps qu'ils sont effectivement utilisés ou utilisables au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos de cette espèce et pour autant que la destruction, l'altération ou la dégradation remette en cause le bon accomplissement de ces cycles biologiques."

Les espèces concernées par ce présent arrêté représentent la quasi-totalité des espèces nicheuses sur le territoire métropolitain à l'exception des nicheurs occasionnels ou accidentels. Cet arrêté implique au même titre que l'arrêté du 17 avril 1981 d'éviter la période de reproduction pour la réalisation des travaux lourds du projet (décapage, terrassement, abattage d'arbres, débroussaillage ou fauche avec engin).

Le second point, concernant l'interdiction d'altérer ou de dégrader des sites de reproduction et des aires de repos des espèces pour autant que cela remette en cause le bon accomplissement des cycles biologiques des espèces mentionnées aux articles 3 et 4, **impliquera une demande de dérogation à ces interdictions**. Cette dérogation peut être accordée dans les conditions prévues aux articles L. 411-2 (4°), R. 411-6 à R. 411-14 du code de l'environnement, selon la procédure définie par arrêté du ministre chargé de la protection de la nature. Remarque : la décision d'une demande de dérogation est déterminée suite aux évaluations réalisées par les experts écologues.

- CONCERNANT LES MAMMIFERES TERRESTRES: arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
 Pour les espèces listées (dont toutes les espèces de chiroptères):
 - I. Sont interdits sur tout le territoire métropolitain et en tout temps la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle des animaux dans le milieu naturel.
 - II. Sont interdites sur les parties du territoire métropolitain où l'espèce est présente, ainsi que dans l'aire de déplacement naturel des noyaux de populations existants, la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux. Ces interdictions s'appliquent aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée, aussi longtemps qu'ils sont effectivement utilisés ou utilisables au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos de cette espèce et pour autant que la destruction, l'altération ou la dégradation remette en cause le bon accomplissement de ces cycles biologiques.
 - III. Sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation commerciale ou non, des spécimens de mammifères prélevés :
 - dans le milieu naturel du territoire métropolitain de la France, après le 19 mai 1981 ;
 - dans le milieu naturel du territoire européen des autres Etats membres de l'Union européenne, après la date d'entrée en vigueur de la directive du 21 mai 1992 susvisée.
- CONCERNANT LES REPTILES ET AMPHIBIENS: arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (JORF 11 février 2021, p. 257).
 - Cet arrêté indique que pour l'ensemble des espèces mentionnées dans les articles 2 et 3, et selon les critères énoncés dans l'article 1 du présent arrêté :
 - "1° Sont interdits, sur tout le territoire métropolitain et en tout temps :
 - la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement des animaux :
 - la perturbation intentionnelle des animaux, pour autant que la perturbation remette en cause le bon accomplissement des cycles biologiques de l'espèce considérée.

Ce sous-article des articles 2 et 3 s'applique à 35 espèces d'amphibiens et 36 espèces de reptiles. Il implique d'éviter la période de léthargie et d'incubation pour la réalisation des travaux lourds du projet.

- ◆ Cet arrêté indique que pour l'ensemble des espèces mentionnées dans l'article 2, et selon les critères énoncés dans l'article 1 du présent arrêté :
 - "2° Sont interdites sur les parties du territoire métropolitain où l'espèce est présente ainsi que dans l'aire de

déplacement naturel des noyaux de populations existants, la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux. Ces interdictions s'appliquent aux éléments physiques ou biologiques réputés nécessaires à la reproduction ou au repos de l'espèce considérée, aussi longtemps qu'ils sont effectivement utilisés ou utilisables au cours des cycles successifs de reproduction ou de repos de cette espèce et pour autant que la destruction, l'altération ou la dégradation remette en cause le bon accomplissement de ces cycles biologiques."

Ce sous-article de l'article 2 s'applique à 26 espèces d'amphibiens et 25 espèces de reptiles.

- ◆ Cet arrêté indique que pour l'ensemble des espèces mentionnées dans l'article 3, et selon les critères énoncés dans l'article 1 du présent arrêté :
 - "2° Sont interdits, sur tout le territoire national et en tout temps, la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation, commerciale ou non, des spécimens prélevés :
- Dans le milieu naturel du territoire métropolitain de la France, après le 12 mai 1979 ;
- Dans le milieu naturel du territoire européen des autres Etats membres de l'Union européenne, après la date d'entrée en vigueur de la directive du 21 mai 1992 susvisée. "

Ce sous-article de l'article 3 s'applique à 9 espèces d'amphibiens et 11 espèces de reptiles.

- ◆ Cet arrêté indique que pour l'ensemble des espèces mentionnées dans l'article 4 :
- "1° Est interdite, sur tout le territoire métropolitain et en tout temps, la mutilation des animaux.
- 2° Sont interdits, sur tout le territoire national et en tout temps, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation, commerciale ou non, des spécimens prélevés :
- Dans le milieu naturel du territoire métropolitain de la France, après le 12 mai 1979 ;
- Dans le milieu naturel du territoire européen des autres Etats membres de l'Union européenne, après la date d'entrée en vigueur de la directive du 21 mai 1992 susvisée."

Ces sous-articles de l'article 3 s'appliquent à 2 espèces d'amphibiens.

- ◆ Cet arrêté indique que, dans l'article 5 (partie I), des dérogations aux interdictions fixées aux articles 2, 3, 4 et 5 (partie II) peuvent être accordées dans les conditions prévues aux articles L. 411-2, R. 411-6 à R. 411-14 du code de l'environnement, selon la procédure définie par arrêté du ministre chargé de la protection de la nature.
- CONCERNANT LES INSECTES: arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Version consolidée au 6 mai 2007. Elle élargit la protection de l'espèce à son « milieu particulier », c'est-à-dire l'habitat d'espèce. Cette liste concerne 64 espèces.

PR (Protection Régionale)

Réglementation régionale fixant la liste des espèces protégées sur tout le territoire régional. Cette protection a même valeur que la protection nationale. En France, il existe peu de réglementations régionales de protection, hormis pour les espèces végétales.

PR LR (Protection Régionale LR) : réglementation régionale en LR (arrêté du 29 octobre 1997) fixant la liste des espèces végétales protégées sur tout ce territoire.

STATUTS DE CONSERVATION (OU DE MENACE)

Ces statuts ne confèrent pas une protection à une espèce mais informent du degré de menace qui pèse sur elle.

Listes rouges: établies par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), Organisation Non Gouvernementale mondiale consacrée à la cause de la conservation de la Nature. Pour les listes nationales et internationales, elles fixent un niveau de menace qui pèse sur les espèces et constituent un indicateur de suivi de ces menaces. Certaines régions disposent aussi de telles listes. Les listes rouges sont présentées au sein de livres rouges, c'est pourquoi on peut parler indifféremment de listes ou de livres rouges, le livre étant l'objet et la liste le contenu. Il s'agit de réunir les meilleures informations disponibles et les données les plus récentes sur le risque de disparition de notre territoire des espèces végétales et animales qui s'y reproduisent en milieu naturel ou qui y sont régulièrement présentes. Les différentes listes rouges sont mentionnées ci-après par groupe biologique. Chaque liste est, le plus souvent, établie conformément aux critères de l'UICN.

LRM (Liste Rouge Mondiale)

Présente le degré de menace qui pèse sur une espèce dans le monde. Cette liste est établie par l'UICN suite à l'utilisation de critères précis et d'un travail collaboratif, chaque espèce ou sous-espèce peut être classée dans l'une

des neuf catégories suivantes : Eteinte (EX), Eteinte à l'état sauvage (EW), En danger critique d'extinction (CR), En danger (EN), Vulnérable (VU), Quasi-menacée (NT), Préoccupation mineure (LC), Données insuffisantes (DD), Non évaluée (NE). Ces critères sont basés sur différents facteurs biologiques associés au risque d'extinction : taux de déclin, population totale, zone d'occurrence, zone d'occupation, degré de peuplement et fragmentation de la répartition.

Le site internet dédié à cette liste rouge met à jour régulièrement (quasi annuellement) les espèces concernées : http://www.iucnredlist.org. La dernière version date de 2021.

LRE (Liste Rouge Européenne)

- Flore: European red list of vascular plants (Bilz et al. 2011).
- Oiseaux: European red list of birds, compiled by BirdLife International. (European union, 2015).
- Mammifères: Temple, H.J. and Terry, A. (Compilers). 2007. The Status and Distribution of European Mammals.
- Amphibiens: Temple, H.J. and Cox, N.A. 2009. European Red List of Amphibians.
- Reptiles: Cox, N.A. and Temple, H.J. 2009. European Red List of Reptiles.
- Libellules: V.J. Kalkman et al. 2010. European Red List of Dragonflies.
- Papillons: Van Swaay, C., Cuttelod, A., Collins, S., Maes, D., Lopez Munguira, M., Šašić, M., Settele, J., Verovnik, R., Verstrael, T., Warren, M., Wiemers, M. and Wynhof, I. 2010. European Red List of Butterflies.
- Coléoptères saproxyliques : Nieto, A. and Alexander, K.N.A. 2010. European Red List of Saproxylic Beetles.
- Orthoptères: Hochkirch et al. 2016. European Red List of Grasshoppers, Crickets and bush-crickets.

LRN (Liste Rouge Nationale)

- Au niveau national, il n'existe pas encore de liste rouge pour la flore menacée. En fait, le statut de menace est défini dans un livre rouge (Lr) qui recense, dans un premier tome (1995) 485 espèces ou sous-espèces dites 'prioritaires', c'est-à-dire éteintes, en danger, vulnérables ou simplement rares sur le territoire national métropolitain. Le second tome présente des espèces plus communes. Basée sur ce livre rouge, une Liste rouge de la flore vasculaire menacée de France métropolitaine a, alors, été proposée en 2012 pour 1000 espèces, sous-espèces ou variétés: UICN France, FCBN & MNHN (2012). 34p. Cette liste devrait être complétée pour l'ensemble de la flore. Par ailleurs, il existe une Liste rouge des orchidées de France métropolitaine (UICN France, PNHN, FCBN & SFO (2010), 12p.
- Liste Rouge Nationale concernant les **oiseaux nicheurs et hivernants**: UICN France, MNHN, LPO, SEOF, ONCFS. 2016. La Liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Dossier de presse. Paris. 32 p.
- Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2017) MNHN, UICN France, ONCFS & SPEFM.
- Listes et livres Rouges Nationaux pour les Insectes: Liste rouge des insectes de France métropolitaine (Guilbot, R. 1994), listes rouges des papillons de jour de France métropolitaine (UICN, MNHN, OPIE et SEF 2014), des Orthoptères (SARDET & DEFAUT, 2004) et des Odonates (DOMMANGET et al. 2009). Liste Rouge méditerranéenne Odonates (RISERVATO & al., 2009). Liste Rouge des espèces menacées en France chapitre libellules de France métropolitaine (UICN, MNHN, OPIE & SFO, 2016).
- Liste rouge des reptiles et amphibiens de France métropolitaine: Liste rouge des espèces menacées en France (2015) IUCN France, MNHN & SHF.

LRR (Liste Rouge Régionale) : Languedoc-Roussillon

- Concernant les reptiles et amphibiens : Geniez P. & M. Cheylan. 2012. Les amphibiens et les reptiles du Languedoc-Roussillon et régions limitrophes. Atlas biogéographique. Biotope Editions. 448p.
- Concernant l'avifaune : liste rouge des oiseaux nicheurs récemment actualisée (Comité Meridionalis novembre 2015. Liste rouge des oiseaux nicheurs du Languedoc-Roussillon. 14 p.), mais la liste rouge hivernante reste basée sur la liste de 2004 : Comité Meridionalis (Décembre 2004). Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon. Meridionalis 6 : 21-26.
- Concernant les insectes :
 - Odonates: CEN MP, OPIE, Liste rouge des Odonates d'Occitanie, mars 2018, 128 p.
 - Lépidoptères rhopalocères et zygènes : CEN MP, NEO, OPIE, Liste rouge des lépidoptères rhopalocères & zygènes d'Occitanie, décembre 2019, 304 p.

DZ (Déterminant de ZNIEFF)

Ce statut définit un habitat ou une espèce présentant un fort intérêt patrimonial au niveau régional qui justifie la création de Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF). La liste des espèces dites 'déterminantes de ZNIEFF' repose sur plusieurs critères : statut légal des espèces et une série de critères écologiques (endémisme, rareté, degré de menace, représentativité…). A l'initiative de la DREAL, elles sont élaborées par des experts selon une méthode de travail homogène définie par le service du patrimoine naturel du Muséum d'Histoire Naturelle, conduites et validées par les membres du CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel), puis approuvées par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Les listes sont évolutives et réévaluées périodiquement sur requête de la DREAL ou du CSRPN.

En LR : il s'agit de l'inventaire des ZNIEFF de deuxième génération. Le document est mis en œuvre par la DREAL Languedoc-Roussillon, secrétariat scientifique et technique/coordination des données "faune" réalisée par le CEN-LR, coordination des données "flore-habitats naturels" réalisée par le CBNMP - 41 pages - mai 2009.

Annexe 2 : méthodes d'analyse

Définition des enjeux de conservation des espèces et des habitats

L'attribution d'un niveau d'enjeu par espèce ou par habitat est un préalable nécessaire à l'évaluation d'un niveau d'impact. L'enjeu est basé sur le caractère patrimonial des espèces et l'état des populations observées et, pour les habitats, sur leur appartenance aux habitats d'intérêt communautaire ou déterminants de ZNIEFF croisée avec la typicité et l'état de conservation observés sur le site au niveau local. Les définitions suivantes seront adoptées dans la suite de l'étude.

<u>Espèce ou habitat patrimonial</u>: espèce ou habitat dont la préservation est justifiée par son état de conservation, sa vulnérabilité, sa rareté, et/ou les menaces qui pèsent sur les habitats dans lesquels l'espèce vit.

Pour les espèces animales comme pour les espèces végétales, plusieurs paramètres ont été retenus pour leur attribuer une valeur patrimoniale. Ont été retenues comme telles les espèces qui présentent un statut de conservation défavorable, à savoir les espèces qui appartiennent à une, au moins, des catégories suivantes :

- classes VU, EN, CR ou EX dans les différentes listes rouges ;
- déterminante de ZNIEFF au niveau régional;
- espèce protégée (pour les plantes et les insectes).

Le statut de protection ne préjuge pas systématiquement de la patrimonialité d'une espèce. En effet, beaucoup d'espèces (notamment tous les chiroptères, amphibiens, reptiles et la plupart des oiseaux) sont protégées au niveau national. Ce statut ne peut donc permettre de hiérarchiser l'importance biologique des différentes espèces présentes sur un site donné. Il est donc important de faire une évaluation des enjeux pour chaque espèce contactée au regard des habitats présents sur une zone d'étude donnée. Généralement, un Rouge-gorge familier pour les oiseaux et un Lézard des murailles pour les reptiles, représenteront toujours un enjeu moins important que l'Outarde canepetière ou le Lézard ocellé pour ces deux groupes respectifs.

État de conservation d'une espèce : effet de l'ensemble des influences qui, agissant sur l'espèce, peuvent affecter à long terme la répartition et l'importance de ses populations sur le territoire. L'état de conservation est considéré comme « favorable », lorsque ces trois conditions sont remplies :

- les données relatives à la dynamique de la population de l'espèce en question indiquent que cette espèce continue et est susceptible de continuer à long terme à constituer un élément viable des habitats naturels auxquels elle appartient;
- l'aire de répartition naturelle de l'espèce ne diminue ni ne risque de diminuer dans un avenir prévisible;
- il existe et il continuera probablement d'exister un habitat suffisamment étendu pour que ses populations se maintiennent à long terme.

État de conservation d'un habitat : l'évaluation de cet état de conservation se base sur les différences qui existent entre l'habitat observé et un état de référence de cet habitat. Cet état de référence diffère en fonction des caractéristiques connues de chaque type d'habitat grâce à la bibliographie et l'expérience de terrain. Cet état est évalué à dire d'expert, sur des critères (ou indicateurs) connus dans la bibliographie pour être des traits typiques de l'habitat. Selon l'habitat en question, son bon état de conservation (de référence) se caractérise par des critères liés à la physionomie du couvert (milieu fermé/ouvert, hauteur de végétation, densité des ligneux, épaisseur de litière...) et à son cortège floristique (proportions de plantes annuelles, bulbeuses, ligneuses, méditerranéennes strictes, carnivores, présence/absence d'espèces strictement liées à cet habitat et le caractérisant, cortège de plantes eutrophes/oligotrophes...). Ces traits permettent d'estimer indirectement le bon fonctionnement écologique du milieu (nature et richesse du sol en éléments nutritifs, type d'entretien fauche/pâturage, stabilité du substrat...).

En résumé, l'état de conservation favorable peut être décrit comme une situation dans laquelle un type d'habitat ou une espèce se porte suffisamment bien en termes qualitatifs et quantitatifs, et a de bonnes

chances de continuer sur cette voie. Le fait qu'un habitat ou une espèce ne soit pas menacé(e) ne signifie pas nécessairement qu'il (elle) soit dans un état de conservation favorable.

Pour chaque espèce et chaque habitat, un niveau d'enjeu de conservation est donc attribué au niveau de la zone d'étude en fonction de :

- ses différents statuts de protection : listes de protection européenne, nationale et régionales ;
- son niveau de menace régional (liste rouge régionale ou liste apparentée), dynamique locale de la population, tendance démographique ;
- la taille et l'état des stations des plantes concernées sur la zone d'étude (surface, nombre d'individus, état sanitaire, dynamique) ;
- l'effectif de l'espèce et son statut biologique sur la zone d'étude (une espèce seulement en transit sur la zone d'étude aura un enjeu de conservation moindre qu'une espèce qui y nidifie) ;
- la responsabilité de la zone d'étude pour la préservation de l'espèce ou de l'habitat dans son aire de répartition naturelle (liée à l'état de conservation de l'espèce ou de l'habitat dans son aire de répartition naturelle, présence de stations à proximité, rareté et niveau de menace au niveau national, européen, voire mondial) ;
- la hiérarchisation réalisée par la DREAL et un groupe d'experts en région qui synthétise, d'ailleurs, les précédents paramètres.

Ainsi, l'enjeu de conservation d'une l'espèce au niveau de la zone d'étude renseigne sur l'importance de la conservation de celle-ci pour la conservation de la population locale de l'espèce.

Niveaux d'enjeu définis :

Cinq niveaux d'enjeu ont été définis, valables aussi bien pour un habitat que pour une espèce. Pour permettre une meilleure lisibilité des enjeux écologiques définis dans cette étude, nous utiliserons un code couleur qui permettra de reconnaître rapidement le degré d'enjeu identifié pour chaque habitat/espèce/groupe biologique. Ce code couleur est défini comme suit :

Code couleur	Importance de l'enjeu				
	Très fort à exceptionnel				
	Fort				
	Modéré				
	Faible				
	Très faible à nul				

Evaluation des impacts avant mesures

Dans cette partie, l'objectif est d'évaluer les impacts qu'aura le projet étudié sur les habitats et espèces locales, mais également sur la fonctionnalité écologique liée à la zone de projet. Cette évaluation doit en fait être réalisée aussi bien au niveau du projet, qu'au niveau local (la zone prospectée), régional et national.

Pour cela, les impacts doivent, au préalable, être caractérisés par leur **type**, leur **durée** et leur **nature** (cf. figure 1).

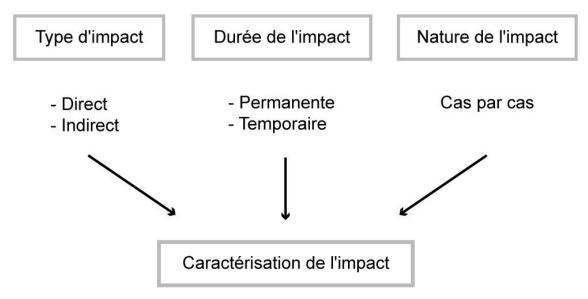


Figure 1 : méthode de caractérisation des impacts

Type d'impact :

Deux types d'impact peuvent être distingués :

- Impacts directs: ils résultent de l'action directe de la mise en place ou du fonctionnement de l'aménagement sur les milieux naturels;
- Impacts indirects: bien que ne résultant pas de l'action directe de l'aménagement, ils en constituent des conséquences, parfois éloignées (ex : raréfaction d'un prédateur suite à un impact fort sur ses proies);

Durée de l'impact :

On distingue ensuite deux catégories de durée d'impact :

- Impacts permanents: ils sont considérés comme irréversibles; ils sont souvent liés à la phase de fonctionnement normale de l'aménagement ou des travaux;
- Impacts temporaires: ils doivent être réversibles: ils sont souvent liés aux travaux ou à la phase de démarrage de l'activité.

Nature de l'impact :

La nature de l'impact est précisée dans le détail au cas par cas. Il s'agit de la définition de l'impact. Nous pouvons par exemple citer la destruction d'habitats ou d'individus, le dérangement, etc.

Une fois les impacts caractérisés, un niveau d'importance leur est attribué (du niveau nul à exceptionnel) pour chaque groupe étudié (habitats, faune, flore) et pour la fonctionnalité écologique. L'attribution et l'analyse du niveau des impacts prennent en compte à la fois **les enjeux** concernant les habitats/espèces, la **fonctionnalité écologique** et **le projet** (localisation et nature exacte du projet) susceptible de les affecter. L'évaluation finale de l'impact doit alors tenir compte des effets du projet au niveau local, régional et national (voire mondial).

<u>Remarque</u>: si les niveaux d'impact sont attribués pour chaque habitat, espèce ou une particularité fonctionnelle du territoire, il peut également être appliqué, si besoin, à un espace qui, bien que n'ayant pas de particularité locale notable (présence d'espèces patrimoniales, d'habitats patrimoniaux ou d'une fonctionnalité particulière) représente un intérêt important pour la biodiversité locale. Dans ce cas-là, on parle de l'impact sur un **habitat d'intérêt local**.

Le niveau d'évaluation des impacts est parfois difficile à estimer. Par exemple, l'impact sur les oiseaux (dérangement des nichées, destruction de nids notamment) dépend de la localisation des nids vis-à-vis du projet. Or, il n'est pas toujours facile d'établir la localisation exacte des nids. C'est pourquoi on peut parler **d'impacts potentiels**, qui seront plus ou moins importants selon que l'on juge les nids sur ou à

proximité du projet. De plus, des espèces de la faune, voire de la flore, peuvent ne pas avoir été observées mais être considérées comme potentielles au regard des habitats présents. Une évaluation des impacts est donc également réalisée pour ces espèces même si l'on parle alors d'impact potentiel. L'évaluation des impacts prend alors en compte aussi bien les impacts avérés (impacts certains) que les impacts potentiels.

L'analyse des impacts du projet sur les milieux naturels est la première étape du raisonnement d'évaluation de l'étude d'impact. Il est important de rappeler que ces impacts sont évalués avant l'application de mesures. Ils seront donc appelés "impacts bruts avant mesures" afin de ne pas les confondre avec les impacts résiduels (cf. § suivant présentant la réévaluation après mise en place des mesures d'atténuation d'impact).

Définition des mesures

A la suite de l'évaluation des impacts ("impacts bruts avant mesures"), des mesures d'atténuation d'impact doivent être recherchées afin de supprimer ou réduire ces impacts (cf. figure suivante). Cela est d'autant plus vrai lorsqu'un impact significatif² est identifié, Le raisonnement doit alors suivre un processus bien particulier : chercher en priorité à supprimer les impacts et, si cela s'avère impossible, techniquement ou économiquement, rechercher des solutions pour les réduire significativement.

La suppression d'un impact implique parfois une modification du projet initial telle qu'un changement de tracé ou de site d'implantation tandis qu'une mesure de réduction consiste à limiter le risque de destruction ou de dégradation d'individus ou d'espèces, sans qu'une suppression totale de l'impact puisse être affirmée.

Les mesures de suppression et de réduction sont donc effectuées sur la base des alternatives et des propositions discutées avec le maître d'ouvrage.

L'ensemble de ces mesures devra être intégré au sein d'un cahier des charges environnemental pour la création des différents aménagements. Elles constituent de véritables engagements du maître d'ouvrage.

En parallèle à cette démarche, des mesures d'accompagnement sont définies. Il s'agit de mesures complémentaires, non obligatoires mais parfois fortement recommandées, qui ont pour objectif de donner un caractère plus attractif et dynamisant pour le territoire. Elles permettent d'insérer au mieux, et sur le long terme, le projet dans son environnement.

Evaluation des impacts après mise en place des mesures : impacts résiduels

Une fois les mesures de suppression et de réduction définies, une réévaluation des impacts est présentée. Il s'agit d'une nouvelle appréciation des impacts en considérant que les mesures proposées sont mises en œuvre (du fait de l'engagement du maître d'ouvrage). Les impacts ainsi réévalués sont appelés "impacts résiduels". Ce sont les impacts réels du projet (cf. figure suivante).

A la suite de cette réévaluation, une conclusion sur les impacts résiduels est réalisée pour chacun des habitats et espèces identifiés afin de définir si le projet a toujours des impacts significatifs sur ces habitats/espèces/éléments de fonctionnalité. Cela doit permettre de décider de la nécessité, ou non, de rechercher des mesures de compensation et/ou de réaliser un dossier de dérogation de destruction d'espèce protégée.

² On parle de significatif lorsqu'un impact est au moins jugé moyen. Dans ce cas, des mesures d'atténuation d'impact sont obligatoirement à rechercher. Ce type de mesure peut toutefois également être proposé pour des impacts faibles à très faibles.

Idéalement, un projet s'inscrivant bien au sein du milieu naturel doit présenter un impact résiduel global faible à nul. Alors, aucune mesure compensatoire n'est nécessaire (article L414-4 du code de l'Environnement). Dans le cas où un impact résiduel global significatif (c'est-à-dire a minima modéré) est identifié, cela conduit à la recherche de **mesures compensatoires**. Au préalable à cette recherche, il est toutefois primordial de vérifier la pertinence et la viabilité du projet défini.

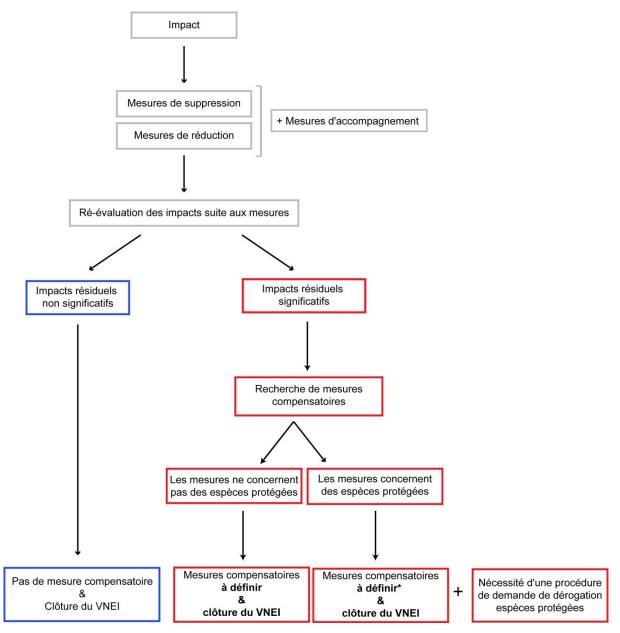


Figure 2 : schéma des différentes étapes du raisonnement de l'évaluation des impacts et des mesures

Pour les régions / projets non soumis à la procédure d'autorisation unique (IOTA) et pour un besoin de dépôt d'étude d'impact avant l'obtention de la dérogation espèces protégées, seuls les principes des mesures compensatoires peuvent être évoqués dans le VNEI, les détails étant fournis dans la dérogation espèces protégées.

^{*}pour les régions / projet soumis à la procédure d'autorisation unique (IOTA), le même développement des mesures compensatoires peut être fourni dans le VNEI et dans la dérogation.

Annexe 3 : liste des plantes relevées au sein de la zone d'étude les 2 et 3 juillet 2019, 12 mars 2020, 9 et 10 février, 14 avril (deux experts), 18 ,19 et 20 mai et 24 juin (deux experts) 2021 : 320 espèces.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut
Agave d'Amérique	Agave americana L., 1753	EEE : MOD
Alavert à feuilles étroites	Phillyrea angustifolia L., 1753	
Amandier amer	Prunus dulcis (Mill.) D.A.Webb, 1967	
Anacycle en massue	Anacyclus clavatus (Desf.) Pers., 1807	
Andryale à feuilles entières	Andryala integrifolia L., 1753	
Anthémis des champs	Anthemis arvensis L., 1753	
Anthémis maritime	Anthemis maritima L., 1753	
Aphyllanthe de Montpellier	Aphyllanthes monspeliensis L., 1753	
Arbre des Hottentots	Pittosporum tobira (Thunb.) W.T.Aiton, 1811	EEE : MOD
Argyrolobe de Linné	Argyrolobium zanonii (Turra) P.W.Ball, 1968	
Aristoloche à feuilles rondes	Aristolochia rotunda L., 1753	
Aristoloche à nervures peu nombreuses	Aristolochia paucinervis Pomel, 1874	ZNs
Aristoloche clématite	Aristolochia clematitis L., 1753	
Armoise bleuâtre de France	Artemisia caerulescens subsp. gallica (Willd.) K.Perss., 1974	ZNs, Lr Tome 2
Armoise champêtre	Artemisia campestris L., 1753	
Arroche hastée	Atriplex prostrata Boucher ex DC., 1805	
Asperge sauvage	Asparagus acutifolius L., 1753	
Asphodèle fistuleuse	Asphodelus fistulosus L., 1753	
Aster écailleux	Symphyotrichum squamatum (Spreng.) G.L.Nesom, 1995	EEE : MOD
Astragale à gousses en hameçon	Astragalus hamosus L., 1753	
Astragale de Montpellier	Astragalus monspessulanus L., 1753	Lr Tome 2
Atractyle humble	Atractylis humilis L., 1753	ZNs, LR FR : NT Lr Tome 1 PR LR
Aubépine à un style	Crataegus monogyna Jacq., 1775	
Avoine barbue	Avena barbata Pott ex Link, 1799	
Avoine Brome	Helictochloa bromoides (Gouan) Romero Zarco, 2011	
Avoine stérile	Avena sterilis subsp. sterilis L., 1762	
Badasse	Lotus dorycnium L., 1753	
Barbon Andropogon	Bothriochloa barbinodis (Lag.) Herter, 1940	EEE : EM
Bette maritime	Beta vulgaris subsp. maritima (L.) Arcang., 1882	
Brachypode à deux épis	Brachypodium distachyon (L.) P.Beauv., 1812	
Brachypode de Phénicie	Brachypodium phoenicoides (L.) Roem. & Schult., 1817	
Brachypode penné	Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv., 1812	
Brachypode rameux	Brachypodium retusum (Pers.) P.Beauv., 1812	
Brome de Madrid	Anisantha madritensis (L.) Nevski, 1934	
Brome lancéolé	Bromus lanceolatus Roth, 1797	
Brome mou	Bromus hordeaceus L., 1753	
Brome rouge	Anisantha rubens (L.) Nevski, 1934	
Bugle Ivette	Ajuga iva (L.) Schreb., 1773	
Bugrane épineuse	Ononis spinosa L., 1753	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut
Bugrane très grêle	Ononis minutissima L., 1753	
Buplèvre ligneux	Bupleurum fruticosum L., 1753	
Cabaret des oiseaux	Dipsacus fullonum L., 1753	
Calament glanduleux	Clinopodium nepeta (L.) Kuntze, 1891	
Camélée à trois coques	Cneorum tricoccon L., 1753	
Campanule raiponce	Campanula rapunculus L., 1753	
Camphrée	Camphorosma monspeliaca L., 1753	
Canne de Provence	Arundo donax L., 1753	
Capselle bourse-à-pasteur	Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792	
Carline commune	Carlina vulgaris L., 1753	
Carotte sauvage	Daucus carota L., 1753	
Centaurée de Malte	Centaurea melitensis L., 1753	
Centaurée laineuse	Carthamus lanatus L., 1753	
Centranthe rouge	Centranthus ruber (L.) DC., 1805	
Céphalaire blanche	Cephalaria leucantha (L.) Schrad. ex Roem. & Schult., 1818	
Cétérach	Asplenium ceterach L., 1753	
Chardon à tête dense	Carduus pycnocephalus L., 1763	
Chardon laiteux	Galactites tomentosus Moench, 1794	
Chardon Roland	Eryngium campestre L., 1753	
Chêne Kermès	Quercus coccifera L., 1753	
Chêne pubescent	Quercus pubescens Willd., 1805	
Chêne vert	Quercus ilex L., 1753	
Chenillette à fruits portant des pointes	Scorpiurus muricatus L., 1753	
Chénopode blanc	Chenopodium album L., 1753	
Chèvrefeuille des Baléares	Lonicera implexa Aiton, 1789	
Chicorée amère	Cichorium intybus L., 1753	
Chiendent des champs	Elytrigia campestris (Godr. & Gren.) Kerguélen ex Carreras, 1986	
Chiendent du littoral	Elytrigia acuta (DC.) Tzvelev, 1973	
Chiendent pied-de-poule	Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805	
Chlorette	Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762	
Cirse commun	Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838	
Cirse des champs	Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	
Ciste à feuilles de sauge	Cistus salviifolius L., 1753	
Ciste blanc	Cistus albidus L., 1753	
Ciste de Montpellier	Cistus monspeliensis L., 1753	
Clématite flamme	Clematis flammula L., 1753	
Compagnon blanc	Silene latifolia Poir., 1789	
Concombre d'âne	Ecballium elaterium (L.) A.Rich., 1824	
Coquelicot	Papaver rhoeas L., 1753	PNA Mess : Cat 3
Coronille scorpion	Coronilla scorpioides (L.) W.D.J.Koch, 1837	
Cotonnière naine	Evax pygmaea (L.) Brot., 1804	ZNr
Cotonnière spatulée	Filago pyramidata L., 1753	
Crépis bulbeux	Sonchus bulbosus (L.) N.Kilian & Greuter, 2003	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut
Crucianelle à larges feuilles	Crucianella angustifolia L., 1753	
Cynoglosse à feuilles de Giroflée	Pardoglossum cheirifolium (L.) Barbier & Mathez, 1973	
Cynoglosse de Crête	Cynoglossum creticum Mill., 1768	
Cyprès de l'Arizona	Cupressus arizonica Greene, 1882	
Cyprès d'Italie	Cupressus sempervirens L., 1753	
Dactyle aggloméré	Dactylis glomerata L., 1753	
Diplotaxe fausse-roquette	Diplotaxis erucoides (L.) DC., 1821	
Diplotaxe vulgaire	Diplotaxis tenuifolia (L.) DC., 1821	
Doradille rue des murailles	Asplenium ruta-muraria L., 1753	
Dorycnium dréssé	Lotus rectus L., 1753	
Échinops	Echinops ritro L., 1753	
Égilope à trois arêtes	Aegilops triuncialis L., 1753	
Égilope ovale	Aegilops geniculata Roth, 1797	
Élurope du littoral	Aeluropus littoralis (Gouan) Parl., 1850	
Épiaire droite	Stachys recta L., 1767	
Épilobe hérissé	Epilobium hirsutum L., 1753	
Épine d'Espagne	Crataegus azarolus L., 1753	
Épine noire	Prunus spinosa L., 1753	
Épine-fleurie	Genista scorpius (L.) DC., 1805	
Érigéron crépu	Erigeron bonariensis L., 1753	
Érodium Bec-de-cigogne	Erodium ciconium (L.) L'Hér., 1789	
Érodium Fausse-Mauve	Erodium malacoides (L.) L'Hér., 1789	
Érodium fétide	Erodium foetidum (L.) L'Hér., 1802	ZNs, Lr Tome 2 PR LR
Euphorbe dentée	Euphorbia serrata L., 1753	
Euphorbe des moissons	Euphorbia segetalis L., 1753	
Euphorbe des vallons	Euphorbia characias L., 1753	
Euphorbe hirsute	Euphorbia hirsuta L., 1759	
Euphorbe omblette	Euphorbia peplus L., 1753	
Euphorbe réveil matin	Euphorbia helioscopia L., 1753	
Fausse fléole	Rostraria cristata (L.) Tzvelev, 1971	
Fenouil commun	Foeniculum vulgare Mill., 1768	
Fer à cheval cilié	Hippocrepis ciliata Willd., 1808	ZNr, Lr Tome 2
Fétuque d'Occitanie	Festuca occitanica (Litard.) Auquier & Kerguélen, 1975	
Fétuque Roseau	Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824	
Ficoïde à feuilles en sabre	Carpobrotus acinaciformis (L.) L.Bolus, 1927	EEE : MAJ
Figuier commun	Ficus carica L., 1753	
Fragon	Ruscus aculeatus L., 1753	
Frêne à feuilles étroites	Fraxinus angustifolia Vahl, 1804	
Fromental élevé	Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	
Fumana à feuilles de thym	Fumana thymifolia (L.) Spach ex Webb, 1838	
Fumaria	Fumaria gaillardotii Boiss., 1867	
Fumeterre grimpante	Fumaria capreolata L., 1753	
Fumeterre officinale	Fumaria officinalis L., 1753	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut
Gaillet à feuilles d'Asperge	Galium corrudifolium Vill., 1779	
Gaillet de Paris	Galium parisiense L., 1753	
Gaillet des murs	Galium murale (L.) All., 1785	
Gaillet gratteron	Galium aparine L., 1753	
Gaillet maritime	Galium maritimum L., 1767	
Garance des teinturiers	Rubia tinctorum L., 1753	
Garance voyageuse	Rubia peregrina L., 1753	
Garou	Daphne gnidium L., 1753	
Genêt d'Espagne	Spartium junceum L., 1753	
Géranium à feuilles rondes	Geranium rotundifolium L., 1753	
Germandrée à étamines courtes	Teucrium brachyandrum S.Puech, 1971	LR FR : VU Lr Tome 1
Germandrée de la Clape	Teucrium polium subsp. clapae S.Puech, 1971	ZNs, Lr Tome 1
Germandrée des dunes	Teucrium dunense Sennen, 1925	ZNr
Germandrée petit-chêne	Teucrium chamaedrys L., 1753	
Gesse annuelle	Lathyrus annuus L., 1753	
Glaïeul des moissons	Gladiolus italicus Mill., 1768	PNA Mess : Cat 2
Grand statice	Limoniastrum monopetalum (L.) Boiss., 1848	PN, ZNs, Lr Tome 1
Grémil d'Apulie	Neatostema apulum (L.) I.M.Johnst., 1953	
Guimauve officinale	Althaea officinalis L., 1753	
Halime	Atriplex halimus L., 1753	EEE : MOD
Hedypnois faux rhagadiole	Hedypnois rhagadioloides (L.) F.W.Schmidt, 1795	
Hélianthème à allure de bruyère	Fumana ericoides (Cav.) Gand., 1883	
Hélianthème à feuilles de lédum	Helianthemum ledifolium (L.) Mill., 1768	ZNs
Hélianthème à feuilles de saule	Helianthemum salicifolium (L.) Mill., 1768	
Hélianthème à feuilles étroites	Fumana laevipes (L.) Spach, 1836	
Hélianthème lisse	Fumana viridis (Ten.) Font Quer	
Hélianthème poilu	Helianthemum violaceum (Cav.) Pers., 1806	ZNs
Herbe à l'esquinancie	Asperula cynanchica L., 1753	
Herbe à Robert	Geranium robertianum L., 1753	
Hippocrépide à deux fleurs	Hippocrepis biflora Spreng., 1815	
Hippocrepis à toupet	Hippocrepis comosa L., 1753	
Hirschfeldie grisâtre	Hirschfeldia incana (L.) LagrFoss., 1847	
Immortelle d'Allemagne	Filago germanica L., 1763	
Immortelle des dunes	Helichrysum stoechas (L.) Moench, 1794	Lr Tome 2
Inule faux crithme	Limbarda crithmoides (L.) Dumort., 1827	
Inule visqueuse	Dittrichia viscosa (L.) Greuter, 1973	
Iris	Iris orientalis Mill., 1768	
Iris d'Allemagne	Iris germanica L., 1753	
Ivraie à épis serrés	Lolium rigidum Gaudin, 1811	
Ivraie vivace	Lolium perenne L., 1753	
Jasmin jaune	Jasminum fruticans L., 1753	
Jonc aigu	Juncus acutus L., 1753	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut
Jonc maritime	Juncus maritimus Lam., 1794	
Jussie	Ludwigia peploides (Kunth) P.H.Raven, 1964	EEE : MAJ
Lagure queue-de-lièvre	Lagurus ovatus L., 1753	
Laîche à épis distants	Carex distans L., 1759	
Laîche cuivrée	Carex otrubae Podp., 1922	
Laîche divisée	Carex divisa Huds., 1762	
Laiteron délicat	Sonchus tenerrimus L., 1753	
Laiteron potager	Sonchus oleraceus L., 1753	
Laitue scariole	Lactuca serriola L., 1756	
Lamier amplexicaule	Lamium amplexicaule L., 1753	
Lampourde d'Italie	Xanthium orientale subsp. italicum (Moretti) Greuter, 2003	EEE : MOD
Laurier-sauce	Laurus nobilis L., 1753	
Lavande officinale	Lavandula angustifolia Mill., 1768	
Lentisque	Pistacia lentiscus L., 1753	
Lierre grimpant	Hedera helix L., 1753	
Lin raide	Linum strictum L., 1753	
Liseron à rayures parallèles	Convolvulus lineatus L., 1759	
Liseron des champs	Convolvulus arvensis L., 1753	
Liseron duveté	Convolvulus lanuginosus Desr., 1792	ZNs
Liseron fausse mauve	Convolvulus althaeoides L., 1753	
Liset	Convolvulus sepium L., 1753	
Lobulaire maritime	Lobularia maritima (L.) Desv., 1815	
Lotier maritime	Lotus maritimus L., 1753	
Lotus	Lotus hirsutus L., 1753	
Luzerne ciliée	Medicago ciliaris (L.) All., 1785	ZNr, LR FR : VU Lr Tome 1
Luzerne cultivée	Medicago sativa L., 1753	
Luzerne de Montpellier	Medicago monspeliaca (L.) Trautv., 1841	
Luzerne littorale	Medicago littoralis Rohde ex Loisel., 1810	
Luzerne lupuline	Medicago lupulina L., 1753	
Luzerne naine	Medicago minima (L.) L., 1754	
Luzerne polymorphe	Medicago polymorpha L., 1753	
Luzerne sauvage	Medicago sativa subsp. falcata (L.) Arcang., 1882	
Lychnite	Phlomis lychnitis L., 1753	
Lysimaque commune	Lysimachia vulgaris L., 1753	
Maceron cultivé	Smyrnium olusatrum L., 1753	
Mâche discoide	Valerianella discoidea (L.) Loisel., 1810	
Mauve en arbre	Malva arborea (L.) Webb & Berthel., 1837	
Mauve sauvage	Malva sylvestris L., 1753	
Mélique couleur d'améthyste	Melica amethystina Pourr., 1788	
Molène de Boerhaave	Verbascum boerhavii L., 1767	
Mouron bleu	Lysimachia foemina (Mill.) U.Manns & Anderb., 2009	
Moutarde blanche	Sinapis alba L., 1753	PNA Mess : Cat 3
Muscari à toupet	Muscari comosum (L.) Mill., 1768	

Myrte commun Narcisse douteux Narcissus dubius Gouan, 1773 Nerprun Alateme Rhamnus alatemus L., 1753 Nombril de venus Cotyledon orbiculata L., 1753 EEE: AL Nombril de venus Obione faux pourpier Oeillet grioftée Dianthus caryophylus L., 1753 Oeillet prolifère Petrorhagia prolifère (L.) P.W. Ball & Heywood, 1964 Olivier de bohème Elaeagnus angustifola L., 1753 Conporton d'Illyrie Onopordon d'Illyrie Onopordon d'Illyrie Ophrys abeille Ophrys abeille Ophrys abeille Ophrys abeille Ophrys abeille Ophrys pranidal Ophrys pramidal Anacamptis pyramidal (L.) Reb., 1817 Orge maritime Hordeum marinum Huds., 1778 Orge sauvage Hordeum marinum Huds., 1778 Orge maritime Orobanche violette Orobanche violette Orobanche violette Orobanche violette Parietaria judaica L., 1753 Patience crépue Rumex prispus Jul., 1763 Paturin rigide Paronychia palien Palienis épineux Palienis épineux Palienis épineux Palienis épineux Parietaria judaica L., 1753 Paturin rigide Paronychia capitata (L.) Lam., 1779 Passerage drave Lepidium draba L., 1753 Patience crépue Rumex crispus L., 1753 Patience degante Peuplier commun noir Papaver dubium L., 1753 Patience des mus Parietaria judaica L., 1753 Patience des pure de la fultis reliculés Paronychia capitata (L.) Lam., 1779 Passerage drave Lepidium draba L., 1753 Patience des pure debutium L., 1753 Pintanchiesant Pintantan Danchiesant Pintantan Danchiesant Pintantan Danchiesant Pintantan Corne-de	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut
Nerprun Alateme Rhamnus alatermus L., 1753 EEE : AL Nombril de venus Cotyledon orbiculata L., 1763 EEE : AL Nombril de vénus Umbilicus rupestris (Salisb.) Dandy, 1948 Obione faux pourpier Halimione portulaccides (L.) Aellen, 1938 Oeillet giroflée Dianthus caryophyllus L., 1753 Oeillet prolifère Petrorhagia prolifera (L.) P.W. Ball & Heywood, 1964 Olivier de bohème Olivier d'Europa Olea europaea L., 1753 Onopordon d'Illyrie Onopordum illyricum L., 1753 Ophrys Ophrys Ophrys L., 1753 Ophrys abeille Ophrys apiëra Huds., 1762 Ophrys abeille Ophrys apiëra Huds., 1762 Ophrys apiëra Huds., 1762 Ophrys jaune Ophrys lutea Cav., 1793 Ophrys jaune Ophrys lutea Cav., 1793 Ophros vigoureuse Opuntia engelmannii Salm-Dyck ex Engelm., 1850 EEE : AL Orchis pyramidal Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817 Orge maritime Hordeum marinum Huds., 1778 Orge sauvage Hordeum marinum L., 1753 Omithogale de Natbonne Loncomelos narbonense (L.) Raf., 1840 Orobanche violette Orobanche amethystea Thuill., 1799 Pallénis épineux Pallenis spinosa (L.) Cass., 1825 Parietaria gludaica L., 1756 Paronyque en tête Paronychia capitata (L.) Lem., 1779 Passerage drave Lepidlum draba L., 1753 Patience crépue Rumex crispus L., 1753 Patience crépue Rumex crispus L., 1753 Patience deigante Rumex pulcher L., 1753 Patience deigante Rumex pulcher L., 1753 Patience crépue Rumex crispus L., 1753 Patience crépue Rumex crispus L., 1753 Patience deigante Rumex pulcher L., 1753 Patience deigante Rumex pulcher L., 1753 Patience deigante Paturin rigide Catapodium rigidum (L.) C.E. Hubb., 1953 Patience deigante Rumex pulcher L., 1753 Phanalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Helimithotheca achioides (L.) Holub, 1973 Pimprenelle à fruits réticulés Poterium sanguisorbe L., 1753 Pintalar de Provence Pitata hanchissant Plantago coronopus L., 1753 Plantain Danchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Danchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753	Myrte commun	Myrtus communis L., 1753	
Nombril de vénus Umbilicus rupestris (Sallsb.) Dandy, 1948 Obione faux pourpier Halimione portulacioides (L.) Aellen, 1938 Oeillet prolifère Dianthus caryophyllus L., 1753 Oeillet prolifère Petrorhagia prolifère (L.) P.W. Ball & Heywood, 1964 Olivier de bohème Elaeagnus angustifolia L., 1753 Onopordon d'Illyrie Onopordum illyricum L., 1753 Ophrys Ophrys Ophrys Johns J., 1753 Ophrys Ophrys Ophrys Johns J., 1753 Ophrys abeille Ophrys apifera Huds., 1762 Ophrys abeille Ophrys apifera Huds., 1762 Ophrys abeille Ophrys apifera Huds., 1762 Ophrys saviera Pophrys L., 1753 Ophrys Janne Ophrys lutea Caw., 1793 Ophrys Janne Ophrys lutea Caw., 1793 Ophrys janne Ophrys lutea Caw., 1793 Orge maritime Hordeum marinum Huds., 1778 Orge maritime Hordeum murinum L., 1753 Orithogale de Narbonne Loncometos narbonense (L.) Raf., 1840 Orobanche violette Orobanche amethystea Thuill., 1799 Oribina jaunàtre Sedum seditorme (Jacq.) Pau, 1909 Pallenis épineux Pallenis spinosa (L.) Cass., 1825 Pariétaire des murs Parietaria judeiae L., 1756 Parennyque en tête Paronychia capitata (L.) Lam., 1779 Passerage drave Lepidium draba L., 1753 Patience d'égante Rumex crispus L., 1753 Patience d'égante Rumex putcher L., 1753 Patience d'égante Rumex putcher L., 1753 Patience d'égante Pallenis princus (L.) Cass., 1819 Prioride fausse Vipérine Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973 Primprenelle à fruits réticulés Populus nigra L., 1753 Pin planc de Provence Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973 Pinternelle à fruits réticulés Poterium sanguisorbe L., 1753 Pinternelle à fruits réticulés Pintago coronopus L., 1753 Pintago albicans L., 1753 Pintago albicans L., 1753 Pintago albicans L., 1753 Pintago albicans L., 1753 Pintago	Narcisse douteux	Narcissus dubius Gouan, 1773	
Nombril de vénus Obione faux pourpier Obione faux pourpier Oeillet giroffée Dianthus caryophyllus L., 1753 Oeillet giroffée Dianthus caryophyllus L., 1753 Oeillet prolifère Petrorhagia prolifèra (L.) P.W. Ball & Heywood, 1964 Olivier de bohème Elaeagnus angustifolia L., 1753 Onopordon d'Illyrie Ohrys abeille Ophrys Ophrys L., 1753 Ophrys Ophrys L., 1753 Ophrys bécasse Ophrys bécasse Ophrys sociopex Cav., 1793 Ophrys jaune Ophrys lutea Cav., 1793 Ophrys jaune Ophrys lutea Cav., 1793 Oponce vigoureuse Ophrys north angelmannii Salm-Dyck ex Engelm., 1850 Ordis pyramidal Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817 Orge maritime Hordeum murinum L., 1753 Omithogale de Narbonne Orobanche violette Orobanche violette Orobanche amethystea Thuill., 1799 Orjin blanc jaunâtre Pallenis épineux Pallenis épineux Pallenis épineux Pallenis épineux Pallenis epineux Pallenis epineux Parietaria judaica L., 1756 Paronyque en tête Paronychia capitata (L.) Lam., 1773 Patience éfégante Rumex crispus L., 1753 Patience éfégante Rumex crispus L., 1753 Patience diégante Pavot douteux Papaver dubium L., 1753 Patience diégante Pallenis rigide Pavot douteux Papaver dubium L., 1768 Pavot douteux Papaver dubium L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973 Pimprenelle à fruits réticulés Poterium sanguisorba L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Roser & Hamasha, 2012 Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Pindence derounder Pistacia terebinthus L., 1753 Pindence derounder Pistacia terebinthus L., 1763 Pilantain Danchésant Plantain Come-de-cerf Plantago coronopus L., 1753 Plantain Come-de-cerf Plantago coronopus L., 1753 Plantain maritime Plantain maritime Plantago maritima L., 1753	Nerprun Alaterne	Rhamnus alaternus L., 1753	
Obione faux pourpier Oeillet giroffée Oeillet prolifére Oeillet prolifére Oeillet prolifére Petrorhagia proliéra (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964 Olivier de bohème Elaeagnus angustifolia L., 1753 Onopordon d'Illyrie Onopordum illyricum L., 1753 Onopordon d'Illyrie Onopordum illyricum L., 1753 Ophrys Ophrys Ophrys Décasse Ophrys apifera Huds., 1762 Ophrys abeille Ophrys apifera Huds., 1762 Ophrys bécasse Ophrys sotopax Cav., 1793 Ophrys jaune Ophrys Jutea Cav., 1793 Ophrys jaune Ophrys Jutea Cav., 1793 Ophrys pramidal Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817 Orge maritime Hordeum marinum Huds., 1778 Orge sauvage Hordeum murinum L., 1753 Omithogale de Narbonne Orobanche violette Orobanche amethystea Thuill., 1799 Orpin blanc jaunâtre Palleñis épineux Palleñis épineux Pariétaire des murs Pariétaire des murs Pariétaire des murs Patience crépue Rumex pulcher L., 1753 Patience crépue Rumex pulcher L., 1753 Patience dégante Rumex pulcher L., 1753 Patience des parte Rumex un formation sur jurie l'entre de l'e	Nombril de venus	Cotyledon orbiculata L., 1753	EEE : AL
Ceillet giroflée Dianthus caryophyllus L., 1753 Oeillet prolifère Petrorhagia prolifera (L.) P.W. Ball & Heywood, 1964 Olivier de bohème Elaeagnus angustiloila L., 1753 EEE : EM Olivier d'Europe Olae auropaea L., 1753 EEE : EM Onopordon d'Illyrie Onopordum illyricum L., 1753 Description of illyrie Ophrys Ophrys L., 1753 Ophrys apeille Ophrys apifera Huds., 1762 Ophrys abeille Ophrys scolopax Cav., 1793 Ophrys bécasse Ophrys scolopax Cav., 1793 Ophrys june Ophrys lutea Cav., 1793 Oponce vigoureuse Opuntia englemantii Salm-Dyck ex Engelm., 1850 EEE : AL Orchis pyramidal Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817 Orge maritime Hordeum marinum Huds., 1778 EEE : AL Orchis pyramidal Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817 Orge sauvage Hordeum murinum L., 1753 Orge maritime Hordeum murinum L., 1753 Pati., 1840 Orobanche violette Orobanche amethystea Thuili., 1799 Orpin blanc jaunâtre Sedum sediforme (Jacq.) Pau, 1909 Pallénis épineux Pailenis spinosa (L.) Cass., 1825 Parietair étair étie émurs	Nombril de vénus	Umbilicus rupestris (Salisb.) Dandy, 1948	
Oeillet prolifère Petrorhagia prolifèra (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964 Olivier de bohème Elaeagnus angustifolia L., 1753 Olivier d'Europe Olea europaea L., 1753 Onopordon d'Illyrie Onopordum illyricum L., 1753 Ophrys Ophrys Ophrys L., 1753 Ophrys bécasse Ophrys scolopax Cav., 1793 Ophrys jaune Ophrys lutea Cav., 1793 Oponce vigoureuse Opuntia engelmannii Salm-Dyck ex Engelm., 1850 Orge maritime Hordeum marinum Huds., 1778 Orge maritime Hordeum marinum Huds., 1778 Orge sauvage Hordeum murinum L., 1753 Ornithogale de Narbonne Corobanche violette Orbanche amethystea Thuill., 1799 Orpin blanc jaunâtre Sedum sediforme (Jacq.) Pau, 1909 Pallénis épineux Pallenis spinosa (L.) Cass., 1825 Pariétaire des murs Parietaria judaica L., 1756 Paronyque en tête Paronychia capitata (L.) Lam., 1779 Passerage drave Lepidium draba L., 1753 Patience crépue Rumex crispus L., 1753 Patience élégante Rumex pulcher L., 1753 Patience élégante Rumex pulcher L., 1753 Patience douteux Papever dubium (L.) Cass., 1819 Pietrorme Ulmus minor Mill., 1768 Peupller commun noir Populus nigra L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Piroprenelle à fruits réticulés Poterium sanguisorba L., 1753 Pint pande de Provence Pinus halepensis Mill., 1768 Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Plantain Danchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Danchissant Plantago aloracolata L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753	Obione faux pourpier	Halimione portulacoides (L.) Aellen, 1938	
Olivier de bohème Olivier d'Europe Olea europaea L., 1753 Onopordon d'Illyrie Onopordum illyrieum L., 1753 Ophrys Ophrys Ophrys Ophrys Dophrys	Oeillet giroflée	Dianthus caryophyllus L., 1753	
Olivier d'Europe Olea europaea L., 1753 Onopordon d'Illyrie Onopordum illyricum L., 1753 Ophrys Ophrys Dyrs L., 1753 Ophrys abeille Ophrys scolopax Cav., 1793 Ophrys jaune Ophrys Julea Cav., 1793 Ophrys jaune Orde wigoureuse Opuntia engelmannii Salm-Dyck ex Engelm., 1850 EEE: AL Orchis pyramidal Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817 Orge maritime Hordeum marinum Huds., 1778 Orge sauvage Hordeum murinum L., 1753 Ornithogale de Narbonne Orobanche violette Orobanche amethystea Thuill., 1799 Oph blanc jaunatre Sedum sediforme (Jacq.) Pau, 1909 Pallénis épineux Pallenis spinosa (L.) Cass., 1825 Pariétaire des murs Parietaria judaica L., 1756 Paronyque en tête Paronychia capitata (L.) Lam., 1779 Passerage drave Lepidium draba L., 1753 Patience crépue Rumex crispus L., 1753 Patience élégante Rumex pulcher L., 1753 Patience élégante Rumex pulcher L., 1753 Patience des roure Ulmus minor Mill., 1768 Peuplier commun noir Populus nigra L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Pindra fausse Vipérine Pinus halepensis Mill., 1768 Piontale fausse Vipérine Pistachier térébinthe Pistacia terebirthus L., 1753 Pistoloche Pistacia terebirthus L., 1753 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain blanchissant Plantago coronopus L., 1753 Plantain naritime Plantago maritima L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753	Oeillet prolifère	Petrorhagia prolifera (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	
Onopordon d'Illyrie Onopordum illyricum L., 1753 Ophrys Dophrys Dophrys abeille Ophrys apifera Huds., 1762 Ophrys bécasse Ophrys sociopax Cav., 1793 Ophrys jaune Ophrys lutea Cav., 1793 Oponce vigoureuse Opuntia engelmannii Salm-Dyck ex Engelm., 1850 Orchis pyramidal Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817 Orge maritime Hordeum marinum Huds., 1778 Orge sauvage Hordeum murinum L., 1753 Ornithogale de Narbonne Loncomelos narbonense (L.) Raf., 1840 Orobanche violette Orobanche amethystea Thuill., 1799 Orpin blanc jaunâtre Sedum sediforme (Jacq.) Pau., 1909 Pallénis épineux Pallenis spinosa (L.) Cass., 1825 Pariétaire des murs Parietaria judaica L., 1756 Paronyque en tête Paronychia capitata (L.) Lam., 1779 Passerage drave Lepidium draba L., 1753 Patience crépue Rumex crispus L., 1753 Patience dégante Rumex pulcher L., 1753 Patience élégante Rumex pulcher L., 1753 Pavot douteux Papaver dubium L., 1753 Pavot douteux Papaver dubium L., 1768 Peut orme Ulmus minor Mill., 1768 Peut orme Ulmus minor Mill., 1768 Peutjer commun noir Populus nigra L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Pimprenelle à fruits réticulés Poterium sanguisorba L., 1753 Pin blanc de Provence Pinus halepensis Mill., 1768 Pistoloche Aristolochia pistolochia L., 1753 Platahir Corne-de-cerf Plantago albicans L., 1753 Plantain lancéolé Plantago maritima L., 1753 Plantain naritime Plantago maritima L., 1753	Olivier de bohème	Elaeagnus angustifolia L., 1753	EEE : EM
Ophrys bécasse Ophrys bécasse Ophrys bécasse Ophrys jaune Ophry jaune Ophrys jaune Ophrys jaune Ophry jaune Oph	Olivier d'Europe	Olea europaea L., 1753	
Ophrys bécasse Ophrys bécasse Ophrys bécasse Ophrys jaune Ophry jaune Ophrys jaune Ophrys jaune Ophry jaune Oph	Onopordon d'Illyrie	Onopordum illyricum L., 1753	
Ophrys bécasse Ophrys scolopax Cav., 1793 Ophrys jaune Ophrys jaune Ophrys lutea Cav., 1793 Oponce vigoureuse Opuntia engelmannii Salm-Dyck ex Engelm., 1850 EEE : AL Orchis pyramidal Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817 Orge maritime Hordeum marinum Huds., 1778 Orge sauvage Orobanche violette Orobanche amethystea Thuill., 1799 Orjin blanc jaunatre Sedum sediforme (Jacq), Pau, 1909 Pallénis épineux Pallenis spinosa (L.) Cass., 1825 Pariétaire des murs Parietaria judaica L., 1756 Paronyque en tête Paronychia capitata (L.) Lam., 1779 Passerage drave Lepidlum draba L., 1753 Patience crépue Rumex crispus L., 1753 Patience élégante Paturin rigide Catapodium rigidum (L.) C.E. Hubb., 1953 Pavot douteux Papaver dubium L., 1753 Petit orme Ulmus minor Mill., 1768 Peuplier commun noir Populus nigra L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Pitathère faux Millet Oloptum miliaceum (L.) Röser & Hamasha, 2012 Pistachier térébinthe Pistoloche Pistacia terebinthus L., 1753 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Corne-de-cerf Plantago albicans L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753	·	Ophrys L., 1753	
Ophrys bécasse Ophrys scolopax Cav., 1793 Ophrys jaune Ophrys jaune Ophrys lutea Cav., 1793 Oponce vigoureuse Opuntia engelmannii Salm-Dyck ex Engelm., 1850 EEE : AL Orchis pyramidal Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817 Orge maritime Hordeum marinum Huds., 1778 Orge sauvage Orobanche violette Orobanche amethystea Thuill., 1799 Orjin blanc jaunatre Sedum sediforme (Jacq), Pau, 1909 Pallénis épineux Pallenis spinosa (L.) Cass., 1825 Pariétaire des murs Parietaria judaica L., 1756 Paronyque en tête Paronychia capitata (L.) Lam., 1779 Passerage drave Lepidlum draba L., 1753 Patience crépue Rumex crispus L., 1753 Patience élégante Paturin rigide Catapodium rigidum (L.) C.E. Hubb., 1953 Pavot douteux Papaver dubium L., 1753 Petit orme Ulmus minor Mill., 1768 Peuplier commun noir Populus nigra L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Pitathère faux Millet Oloptum miliaceum (L.) Röser & Hamasha, 2012 Pistachier térébinthe Pistoloche Pistacia terebinthus L., 1753 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Corne-de-cerf Plantago albicans L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753		• • •	
Ophrys jaune Ophrys lutea Cav., 1793 Oponce vigoureuse Opuntia engelmannii Salm-Dyck ex Engelm., 1850 EEE : AL Orchis pyramidal Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817 Orge maritime Hordeum marinum Huds., 1778 Orge sauvage Hordeum murinum L., 1753 Ornithogale de Narbonne Loncomelos narbonense (L.) Raf., 1840 Orobanche violette Orobanche amethystea Thuill., 1799 Orpin blanc jaunâtre Sedum sediforme (Jacq.) Pau, 1909 Pallénis épineux Pallenis spinosa (L.) Cass., 1825 Pariétaire des murs Parietaria judaica L., 1756 Paronyque en tête Paronychia capitata (L.) Lam., 1779 Passerage drave Lepidlum draba L., 1753 Patience crépue Rumex crispus L., 1753 Patience élégante Rumex pulcher L., 1753 Patience élégante Rumex pulcher L., 1753 Patien des rochers Ulmus minor Mill., 1768 Peuplier commun noir Populus nigra L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Helminthotheca echiodes (L.) Holub, 1973 Pimprenelle à fruits réticulés Poterium sanguisorba L., 1753 Pistoloche Aristolochia pistolochia L., 1763 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Corne-de-cerf Plantago coronopus L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753			
Oponce vigoureuse Opuntia engelmannii Salm-Dyck ex Engelm., 1850 EEE : AL Orchis pyramidal Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817 Orge maritime Hordeum marinum Huds., 1778 Orge sauvage Hordeum murinum L., 1753 Ornithogale de Narbonne Loncomelos narbonense (L.) Raf., 1840 Orobanche violette Orobanche amethystea Thuill., 1799 Orpin blanc jaunâtre Sedum sediforme (Jacq.) Pau, 1909 Pallénis épineux Pallenis spinosa (L.) Cass., 1825 Pariétaire des murs Parietaria judaica L., 1756 Paronyque en tête Paronychia capitata (L.) Lam., 1779 Passerage drave Lepidium draba L., 1753 Patience crépue Rumex crispus L., 1753 Patience élégante Rumex pulcher L., 1753 Patience élégante Rumex pulcher L., 1753 Pation duteux Papaver dubium L., 1753 Petit orme Ulmus minor Mill., 1768 Peuplier commun noir Populus nigra L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973 Pimprenelle à fruits réticulés Poterium sanguisorba L., 1753 Pin blanc de Provence Pinus halepensis Mill., 1768 Pistoloche Pistacia terebinthus L., 1753 Platain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain blanchissant Plantago coronopus L., 1753 Plantain naritime Plantago maritima L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753			
Orchis pyramidal Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817 Orge maritime Hordeum marinum Huds., 1778 Orge sauvage Hordeum murinum L., 1753 Ornithogale de Narbonne Crobanche violette Orobanche violette Orobanche amethystea Thuill., 1799 Orpin blanc jaunâtre Pallenis spinosa (L.) Cass., 1825 Pariétaire des murs Parietaria judaica L., 1756 Paronyque en tête Paronychia capitata (L.) Lam., 1779 Passerage drave Lepidium draba L., 1753 Patience crépue Rumex crispus L., 1753 Patience élégante Pavot douteux Papaver dubium L., 1753 Petit orme Peuplier commun noir Populus nigra L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Pirride fausse Vipérine Pinblanc de Provence Piptathère faux Millet Oloptum miliaceum (L.) Röser & Hamasha, 2012 Pistachier térébinthe Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Plantain blanchissant Plantago anreitima L., 1753 Plantain naritime Plantago maritima L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753 Plantain maritime			EEE : AL
Orge maritime Hordeum marinum Huds., 1778 Orge sauvage Hordeum murinum L., 1753 Ornithogale de Narbonne Loncomelos narbonense (L.) Raf., 1840 Orobanche violette Orobanche amethystea Thuill., 1799 Orpin blanc jaunâtre Sedum sediforme (Jacq.) Pau, 1909 Pallénis épineux Pallenis spinosa (L.) Cass., 1825 Pariétaire des murs Parietaria judaica L., 1756 Paronyque en tête Paronychia capitata (L.) Lam., 1779 Passerage drave Lepidium draba L., 1753 Patience crépue Rumex crispus L., 1753 Patience élégante Rumex pulcher L., 1753 Pâturin rigide Catapodium rigidum (L.) C.E. Hubb., 1953 Pavot douteux Papaver dubium L., 1763 Petit orme Ulmus minor Mill., 1768 Peuplier commun noir Populus nigra L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Helminthotheca echicides (L.) Holub, 1973 Pimprenelle à fruits réticulés Poterium sanguisorba L., 1753 Pin blanc de Provence Pinus halepensis Mill., 1768 Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Plantain blanchissant Plantago coronopus L., 1753 Plantain Corne-de-cerf Plantago lanceolata L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753			
Orge sauvage Hordeum murinum L., 1753 Ornithogale de Narbonne Loncomelos narbonense (L.) Raf., 1840 Orobanche violette Orobanche amethystea Thuill., 1799 Orpin blanc jaunâtre Pallénis épineux Pallenis spinosa (L.) Cass., 1825 Pariétaire des murs Parietaria judaica L., 1756 Paronyque en tête Paronychia capitata (L.) Lam., 1779 Passerage drave Lepidium draba L., 1753 Patience crépue Rumex crispus L., 1753 Pâturin rigide Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953 Pati orme Peuplier commun noir Populus migra L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973 Pin blanc de Provence Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Plantain blanchissant Plantago lanceolata L., 1753 Plantain lancéolé Plantago maritima			
Ornithogale de Narbonne Orobanche violette Orobanche violette Orobanche amethystea Thuill., 1799 Orpin blanc jaunâtre Pallénis épineux Pallenis spinosa (L.) Cass., 1825 Pariétaire des murs Parietaria judaica L., 1756 Paronyque en tête Paronychia capitata (L.) Lam., 1779 Passerage drave Lepidium draba L., 1753 Patience crépue Rumex crispus L., 1753 Patience élégante Rumex pulcher L., 1753 Patirin rigide Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953 Pavot douteux Papaver dubium L., 1753 Petit orme Ulmus minor Mill., 1768 Peuplier commun noir Populus nigra L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973 Pimprenelle à fruits réticulés Poterium sanguisorba L., 1753 Pin blanc de Provence Pinus halepensis Mill., 1768 Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain lancéolé Plantago maritima L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753	-		
Orobanche violette Orobanche amethystea Thuill., 1799 Orpin blanc jaunâtre Sedum sediforme (Jacq.) Pau, 1909 Pallénis épineux Pallenis spinosa (L.) Cass., 1825 Pariétaire des murs Parietaria judaica L., 1756 Paronyque en tête Paronychia capitata (L.) Lam., 1779 Passerage drave Lepidium draba L., 1753 Patience crépue Rumex crispus L., 1753 Patience élégante Rumex pulcher L., 1753 Paturin rigide Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953 Pavot douteux Papaver dubium L., 1753 Petit orme Ulmus minor Mill., 1768 Peuplier commun noir Populus nigra L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973 Pimprenelle à fruits réticulés Poterium sanguisorba L., 1753 Pin blanc de Provence Pinus halepensis Mill., 1768 Piptathère faux Millet Oloptum miliaceum (L.) Röser & Hamasha, 2012 Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Corne-de-cerf Plantago lanceolata L., 1753 Plantain lancéolé Plantago maritima L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753		·	
Orpin blanc jaunâtre Pallenis sepineux Pallenis spinosa (L.) Cass., 1825 Parietaria des murs Parietaria judalca L., 1756 Paronyque en tête Paronychia capitata (L.) Lam., 1779 Passerage drave Patience crépue Rumex crispus L., 1753 Patience élégante Pâturin rigide Pavot douteux Papaver dubium L., 1753 Petit orme Pupulier commun noir Phagnalon des rochers Pirride fausse Vipérine Pimprenelle à fruits réticulés Piptathère faux Millet Pistachier térébinthe Pistachier térébinthe Plantain blanchissant Plantain corne-de-cerf Plantago maritime Plantago maritima L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753 Plantain planchole de rocherd Plantago maritima L., 1753 Plantain plantain maritime	-		
Pallénis épineux Pallenis spinosa (L.) Cass., 1825 Pariétaire des murs Parietaria judaica L., 1756 Paronyque en tête Paronychia capitata (L.) Lam., 1779 Passerage drave Lepidium draba L., 1753 Patience crépue Rumex crispus L., 1753 Patience élégante Rumex pulcher L., 1753 Paturin rigide Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953 Pavot douteux Papaver dubium L., 1753 Petit orme Ulmus minor Mill., 1768 Peuplier commun noir Populus nigra L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Pleminthotheca echioides (L.) Holub, 1973 Pimprenelle à fruits réticulés Poterium sanguisorba L., 1753 Pin blanc de Provence Pinus halepensis Mill., 1768 Piptathère faux Millet Oloptum miliaceum (L.) Röser & Hamasha, 2012 Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain corne-de-cerf Plantago lanceolata L., 1753 Plantain naritime Plantago maritima L., 1753 Plantain maritime		-	
Pariétaire des murs Parietaria judaica L., 1756 Paronyque en tête Paronychia capitata (L.) Lam., 1779 Passerage drave Lepidium draba L., 1753 Patience crépue Rumex crispus L., 1753 Patience élégante Rumex pulcher L., 1753 Pâturin rigide Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953 Pavot douteux Papaver dubium L., 1753 Petit orme Ulmus minor Mill., 1768 Peuplier commun noir Populus nigra L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Pleminthotheca echioides (L.) Holub, 1973 Pimprenelle à fruits réticulés Poterium sanguisorba L., 1753 Pin blanc de Provence Pinus halepensis Mill., 1768 Pistachier térébinthe Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Corne-de-cerf Plantago lanceolata L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753 Plantain maritime	-		
Paronyque en tête Paronychia capitata (L.) Lam., 1779 Passerage drave Lepidium draba L., 1753 Patience crépue Rumex crispus L., 1753 Patience élégante Rumex pulcher L., 1753 Pâturin rigide Catapodium rigidum (L.) C.E. Hubb., 1953 Pavot douteux Papaver dubium L., 1753 Petit orme Ulmus minor Mill., 1768 Peuplier commun noir Populus nigra L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973 Pimprenelle à fruits réticulés Poterium sanguisorba L., 1753 Pin blanc de Provence Pinus halepensis Mill., 1768 Piptathère faux Millet Oloptum miliaceum (L.) Röser & Hamasha, 2012 Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Corne-de-cerf Plantago coronopus L., 1753 Plantain Iancéolé Plantago lanceolata L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753			
Passerage drave Rumex crispus L., 1753 Patience crépue Rumex pulcher L., 1753 Pâturin rigide Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953 Pavot douteux Papaver dubium L., 1753 Petit orme Ulmus minor Mill., 1768 Peuplier commun noir Populus nigra L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973 Pimprenelle à fruits réticulés Poterium sanguisorba L., 1753 Pin blanc de Provence Pinus halepensis Mill., 1768 Piptathère faux Millet Oloptum miliaceum (L.) Röser & Hamasha, 2012 Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Corne-de-cerf Plantago coronopus L., 1753 Plantain naritime Plantago maritima L., 1753		-	
Patience crépue Rumex crispus L., 1753 Patience élégante Rumex pulcher L., 1753 Pâturin rigide Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953 Pavot douteux Papaver dubium L., 1753 Petit orme Ulmus minor Mill., 1768 Peuplier commun noir Populus nigra L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973 Pimprenelle à fruits réticulés Poterium sanguisorba L., 1753 Pin blanc de Provence Pinus halepensis Mill., 1768 Piptathère faux Millet Oloptum miliaceum (L.) Röser & Hamasha, 2012 Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Pistoloche Aristolochia pistolochia L., 1763 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Corne-de-cerf Plantago coronopus L., 1753 Plantain lancéolé Plantago lanceolata L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753			
Patience élégante Rumex pulcher L., 1753 Pâturin rigide Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953 Pavot douteux Papaver dubium L., 1753 Petit orme Ulmus minor Mill., 1768 Peuplier commun noir Populus nigra L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973 Pimprenelle à fruits réticulés Poterium sanguisorba L., 1753 Pin blanc de Provence Pinus halepensis Mill., 1768 Piptathère faux Millet Oloptum miliaceum (L.) Röser & Hamasha, 2012 Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Pistoloche Aristolochia pistolochia L., 1763 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Corne-de-cerf Plantago coronopus L., 1753 Plantain lancéolé Plantago maritima L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753	-	•	
Pâturin rigide Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953 Pavot douteux Papaver dubium L., 1753 Petit orme Ulmus minor Mill., 1768 Peuplier commun noir Populus nigra L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973 Pimprenelle à fruits réticulés Poterium sanguisorba L., 1753 Pin blanc de Provence Pinus halepensis Mill., 1768 Piptathère faux Millet Oloptum miliaceum (L.) Röser & Hamasha, 2012 Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Pistoloche Aristolochia pistolochia L., 1763 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Corne-de-cerf Plantago coronopus L., 1753 Plantain naritime Plantago maritima L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753	•		
Pavot douteux Papaver dubium L., 1753 Petit orme Ulmus minor Mill., 1768 Peuplier commun noir Populus nigra L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Pimprenelle à fruits réticulés Poterium sanguisorba L., 1753 Pin blanc de Provence Pinus halepensis Mill., 1768 Piptathère faux Millet Oloptum miliaceum (L.) Röser & Hamasha, 2012 Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Pistoloche Aristolochia pistolochia L., 1763 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Corne-de-cerf Plantago lanceolata L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753 Plantago maritima L., 1753		-	
Petit orme Peuplier commun noir Populus nigra L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Pimprenelle à fruits réticulés Poterium sanguisorba L., 1753 Pin blanc de Provence Pinus halepensis Mill., 1768 Piptathère faux Millet Oloptum miliaceum (L.) Röser & Hamasha, 2012 Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Pistoloche Aristolochia pistolochia L., 1763 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Corne-de-cerf Plantago coronopus L., 1753 Plantain lancéolé Plantago maritima L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753	-		
Peuplier commun noir Populus nigra L., 1753 Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Poterium sanguisorba L., 1753 Pin blanc de Provence Pinus halepensis Mill., 1768 Piptathère faux Millet Oloptum miliaceum (L.) Röser & Hamasha, 2012 Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Pistoloche Aristolochia pistolochia L., 1763 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Corne-de-cerf Plantago lanceolata L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753		-	
Phagnalon des rochers Phagnalon saxatile (L.) Cass., 1819 Picride fausse Vipérine Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973 Pimprenelle à fruits réticulés Poterium sanguisorba L., 1753 Pin blanc de Provence Pinus halepensis Mill., 1768 Piptathère faux Millet Oloptum miliaceum (L.) Röser & Hamasha, 2012 Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Pistoloche Aristolochia pistolochia L., 1763 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Corne-de-cerf Plantago coronopus L., 1753 Plantain lancéolé Plantago lanceolata L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753			
Picride fausse Vipérine Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973 Pimprenelle à fruits réticulés Poterium sanguisorba L., 1753 Pin blanc de Provence Pinus halepensis Mill., 1768 Piptathère faux Millet Oloptum miliaceum (L.) Röser & Hamasha, 2012 Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Pistoloche Aristolochia pistolochia L., 1763 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Corne-de-cerf Plantago coronopus L., 1753 Plantain lancéolé Plantago maritima L., 1753 Plantain maritime	-		
Pimprenelle à fruits réticulés Poterium sanguisorba L., 1753 Pin blanc de Provence Pinus halepensis Mill., 1768 Piptathère faux Millet Oloptum miliaceum (L.) Röser & Hamasha, 2012 Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Pistoloche Aristolochia pistolochia L., 1763 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Corne-de-cerf Plantago coronopus L., 1753 Plantain lancéolé Plantago lanceolata L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753			
Pin blanc de Provence Pinus halepensis Mill., 1768 Piptathère faux Millet Oloptum miliaceum (L.) Röser & Hamasha, 2012 Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Pistoloche Aristolochia pistolochia L., 1763 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Corne-de-cerf Plantago coronopus L., 1753 Plantain lancéolé Plantago maritima L., 1753	·		
Piptathère faux Millet Oloptum miliaceum (L.) Röser & Hamasha, 2012 Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Pistoloche Aristolochia pistolochia L., 1763 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Corne-de-cerf Plantago coronopus L., 1753 Plantain lancéolé Plantago lanceolata L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753	-	-	
Pistachier térébinthe Pistacia terebinthus L., 1753 Pistoloche Aristolochia pistolochia L., 1763 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Corne-de-cerf Plantago coronopus L., 1753 Plantain lancéolé Plantago lanceolata L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753		-	
Pistoloche Aristolochia pistolochia L., 1763 Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Corne-de-cerf Plantago coronopus L., 1753 Plantain lancéolé Plantago lanceolata L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753		·	
Plantain blanchissant Plantago albicans L., 1753 Plantain Corne-de-cerf Plantago coronopus L., 1753 Plantain lancéolé Plantago lanceolata L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753		·	
Plantain Corne-de-cerf Plantago coronopus L., 1753 Plantain lancéolé Plantago lanceolata L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753		-	
Plantain lancéolé Plantago lanceolata L., 1753 Plantain maritime Plantago maritima L., 1753		-	
Plantain maritime Plantago maritima L., 1753			
		-	
Fiantain Duciel Fiantauo aira L., 1702	Plantain pucier	Plantago afra L., 1762	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut
Plantain queue de lièvre	Plantago lagopus L., 1753	
Platane	Platanus x hispanica var. pyramidalis (Wesmaerl) Vigouroux ex Geerinck	
Poireau	Allium porrum L., 1753	
Poivre de muraille	Sedum acre L., 1753	
Polycarpon à quatre feuilles	Polycarpon tetraphyllum (L.) L., 1759	
Polygale à feuilles de Myrte	Polygala myrtifolia L., 1753	EEE : AL
Polygale de Montpellier	Polygala monspeliaca L., 1753	
Polygale des rochers	Polygala rupestris Pourr., 1788	ZNr, Lr Tome 2
Polypode austral	Polypodium cambricum L., 1753	
Prêle des champs	Equisetum arvense L., 1753	
Prêle très rameuse	Equisetum ramosissimum Desf., 1799	
Psilure	Psilurus incurvus (Gouan) Schinz & Thell., 1913	
Racine-vierge	Bryonia cretica subsp. dioica (Jacq.) Tutin, 1968	
Reichardie	Reichardia picroides (L.) Roth, 1787	
Réséda raiponce	Reseda phyteuma L., 1753	
Romarin	Rosmarinus officinalis L., 1753	
Roseau	Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	
Rosier à feuilles d'orme	Rubus ulmifolius Schott, 1818	
Rouvet blanc	Osyris alba L., 1753	
Rubéole des champs	Sherardia arvensis L., 1753	
Rue à feuilles étroites	Ruta angustifolia Pers., 1805	
Salicorne à gros épis	Arthrocnemum macrostachyum (Moric.) K.Koch, 1853	
Salicorne en buisson	Sarcocornia fruticosa (L.) A.J.Scott, 1978	
Salsepareille	Smilax aspera L., 1753	
Salsifis à feuilles de poireau	Tragopogon porrifolius L., 1753	
Sanguisorbe à fruits verruqueux	Poterium verrucosum Link ex G.Don, 1832	
Santoline petit cyprès	Santolina chamaecyparissus L., 1753	
Sauge	Salvia verbenaca subsp. clandestina (L.) Batt., 1890	
Sauge des prés	Salvia pratensis L., 1753	
Sauge fausse-verveine	Salvia verbenaca L., 1753	
Scabieuse maritime	Scabiosa atropurpurea var. maritima (L.) Fiori, 1903	
Scille fausse Jacinthe	Nectaroscilla hyacinthoides (L.) Parl., 1854	PN, ZNc
Scirpe maritime	Bolboschoenus maritimus (L.) Palla, 1905	
Séneçon sud-africain	Senecio inaequidens DC., 1838	EEE : MOD
Séséli des montagnes	Seseli montanum L., 1753	
Silène d'Italie	Silene italica (L.) Pers., 1805	
Silène enflé	Silene vulgaris (Moench) Garcke, 1869	
Silène nocturne	Silene nocturna L., 1753	
Souci des champs	Calendula arvensis L., 1763	
Soude maritime	Suaeda maritima (L.) Dumort., 1827	
Soude vraie	Suaeda vera Forssk. ex J.F.Gmel., 1791	
Statice à feuilles de Lychnis	Limonium auriculiursifolium (Pourr.) Druce, 1928	ZNs
Statice de Narbonne	Limonium narbonense Mill., 1768	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut
Statice raide	Limonium virgatum (Willd.) Fourr., 1869	ZNr, Lr Tome 2
Stéhéline douteuse	Staehelina dubia L., 1753	
Tamaris de France	Tamarix gallica L., 1753	
Thym commun	Thymus vulgaris L., 1753	
Torilis à fleurs glomérulées	Torilis nodosa (L.) Gaertn., 1788	
Trèfle à folioles étroites	Trifolium angustifolium L., 1753	
Trèfle bitumeux	Bituminaria bituminosa (L.) C.H.Stirt., 1981	
Trèfle champêtre	Trifolium campestre Schreb., 1804	
Trèfle des prés	Trifolium pratense L., 1753	
Trèfle étoilé	Trifolium stellatum L., 1753	
Trèfle rude	Trifolium scabrum L., 1753	
Urosperme de Daléchamps	Urospermum dalechampii (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	
Urosperme fausse Picride	Urospermum picroides (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	
Vaillantie des murs	Valantia muralis L., 1753	
Vallisnérie en spirale	Vallisneria spiralis L., 1753	ZNs
Vesce à feuilles en cœur	Vicia sativa subsp. cordata (Wulfen ex Hoppe) Batt., 1889	
Vesce cracca	Vicia cracca L., 1753	
Vesce cultivée	Vicia sativa L., 1753	
Vesce hybride	Vicia hybrida L., 1753	
Vigne cultivée	Vitis vinifera L., 1753	
Viorne tin	Viburnum tinus L., 1753	
Vipérine commune	Echium vulgare L., 1753	
Vulpie ambigüe	Vulpia ciliata Dumort., 1824	

Légende du tableau :

*Degré de rareté en France méditerranéenne (rareté jugée à l'aune des exigences écologiques des espèces et de leur répartition connue en France): TC: Très commun, C: commun, AC: assez commun, AR: assez rare, R: rare, TR: très rare, PI: individus plantés, Nat: Naturalisé.

** abréviations utilisées :

PN: Protection nationale

PR: espèces protégées en Languedoc-Roussillon

LRM : Liste Rouge Mondiale (EN : en danger ; NT : quasi menacé ; VU : espèce vulnérable)

LRN: Liste Rouge Nationale (EN: en danger; NT: quasi menacé; VU: espèce vulnérable)

LRO : Liste Rouge des Orchidées de France (EN : en danger ; NT : quasi menacé ; VU : espèce vulnérable)

Lr : Livre rouge de la flore menacée de France

Zn : espèce prise en compte dans la constitution des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) en Languedoc-Roussillon

(s) = déterminant strict ; (r) = remarquable ; (c) = à critère

EEE : Espèce Exotique Envahissante en région méditerranéenne

AL = alerte ; MAJ = majeure ; MOD = modérée ; EM = émergente ; PRE = prévention

PNA_mess: Espèce inscrite sur la liste du Plan National d'Actions en faveur des espèces messicoles **Cat. 1**: taxon en situation précaire; **Cat. 2**: taxon à surveiller; **Cat. 3**: taxon encore abondant au moins pour certaines régions; **Disp**.: taxon présumé disparu

Annexe 4 : liste des arthropodes contactés sur les différents habitats présents sur la zone d'étude

Famille	Nom scientifique	Nom français	Code rareté*	Statut(s) de protection et de vulnérabilité
Arachnides				
Araneidae	Agalenatea redii	Épeire de velours	TC	-
Araneidae	Argiope lobata	-	С	-
Salticidae	Cyrba algerina	-	AR	Zns
Araneidae	Cyrtarachne ixoides	-	AC	-
Araneidae	Cyrtophora citricola	Épeire de l'Opuntia	AC	-
Filistatidae	Filistata insidiatrix	Filistate perfide	AC	-
	Loxosceles			
Sicariidae	rufescens	-	AC	-
Salticidae	Phlegra bresnieri	-	AC	-
Thomisidae	Runcinia grammica	Thomise rayé	С	-
	Steatoda	,		
Theridiidae	albomaculata	-	С	<u>-</u>
Thomisidae	Synema globosum	Thomise Napoléon	TC	-
Oecobiidae	Uroctea durandi	Araignée Clotho	AC	Zns
Coléoptères				
Cerambycidae	Agapanthia cardui	Agapanthie du Chardon	С	-
	Anogcodes			_
Oedemeridae	seladonius	Oedemère à corselet rouge	С	<u> </u>
Carabidae	Carabus coriaceus	Carabe chagriné	TC	-
Cerambycidae	Chlorophorus varius	Clyte varié	TC	-
Carabidae	Cicindela campestris	Cicindèle champêtre	TC	-
	Clanoptilus			_
Malachiidae	marginellus	-	С	
	Coccinella	Coccinelle à 7 points,		_
Coccinellidae	septempunctata	Coccinelle, Bête à bon Dieu	TC	
Olamana diala	Cryptocephalus			-
Chrysomelidae	infirmior	Cryptopánholo à corpolat	С	
Chrysomelidae	Cryptocephalus rugicollis	Cryptocéphale à corselet rugueux	С	-
Cerambycidae	Deilus fugax	_ rugueux	С	_
Chrysomelidae	Exosoma lusitanicum	Lupérus portugais	С	_
Crirysorrielluae	Hippodamia	Luperus portugais		-
Coccinellidae	variegata	Coccinelle des friches	С	-
Cocomoniaco	Licinus punctatulus	Coccinenc ace menes	1	
Carabidae	granulatus	-	С	
	Mylabris			
Meloidae	quadripunctata	Mylabre à quatre points	TC	<u> </u>
Meloidae	Mylabris variabilis	Mylabre variable	TC	-
Scarabaeidae	Netocia morio	Cétoine noire (la)	TC	
Staphylinidae	Ocypus olens	Staphylin odorant	TC	-
Oedemeridae	Oedemera flavipes	-	С	-
Oedemeridae	Oedemera nobilis	Oedemère noble	TC	-
Scarabaeidae	Oxythyrea funesta	drap mortuaire (le)	TC	-
Chrysomelidae	Podagrica fuscicornis	Altise de la Guimauve	С	
Cerambycidae	Pseudovadonia livida	Pseudovadonie livide	С	-
,	Psilothrix		1	
Dasytidae	viridicoerulea	Psilothrix vert	TC	<u> </u>
Cantharidae	Rhagonycha fulva	Téléphore fauve	С	-
Tenebrionidae	Scaurus atratus	-	TC	-

Famille	Nom scientifique	Nom français	Code rareté*	Statut(s) de protection et de vulnérabilité
Cerambycidae	Stenopterus rufus	Sténoptère roux	TC	-
Scarabaeidae	Tropinota hirta hirta	-	TC	-
Dictyoptères				
Mantidae	Ameles decolor	Mante décolorée	С	-
Mantidae	Mantis religiosa	Mante religieuse	TC	-
Hemiptères				
Pentatomidae	Acrosternum millierei	-	AR	-
Pentatomidae	Aelia acuminata	-	TC	-
- Tomatormado	Ancyrosoma		10	
Pentatomidae	leucogrammes	-	С	-
Caliscelidae	Caliscelis wallengreni	-	AC	-
Alydidae	Camptopus lateralis	Alydide des genêts	TC	-
y	Carpocoris	and the general		
	mediterraneus			-
Pentatomidae	atlanticus	-	TC	
	Centrocoris			_
Coreidae	variegatus	-	С	-
		Cigale grise (la), Cigale de		
		l'orne (la), Cigale panachée		-
Cicadidae	Cicada orni	(la), Cacan (le)	TC	
Cicadidae	Cicadatra atra	Cigale noire (la)	TC	-
Pentatomidae	Codophila varia	-	TC	-
Pentatomidae	Eurydema ornata	-	TC	-
Scutelleridae	Eurygaster austriaca	-	TC	-
Pentatomidae	Eysarcoris ventralis	-	AC	-
Pentatomidae	Graphosoma italicum	Punaise arlequin	TC	-
	Graphosoma			
Pentatomidae	semipunctatum	-	TC	<u> </u>
	Ischnopeza			_
Lygaeidae	hirticornis	-	AC	
		Cigale plébéienne (La),		_
Cicadidae	Lyristes plebejus	Grande Cigale commune (la)	TC	
Pentatomidae	Neottiglossa bifida	-	TC	-
	Odontotarsus			_
Scutelleridae	robustus	-	TC	
	Oxycarenus			-
Lygaeidae	lavaterae	- D'Aller d'arte	С	
Reduviidae	Peirates stridulus	Rèduve pirate	C	-
Pentatomidae	Piezodorus lituratus	- Darker	TC	-
Durrhossrides	Durrhocorio ontoruo	Gendarme, Pyrrhocore,	тс	-
Pyrrhocoridae	Pyrrhocoris apterus Rhynocoris	Soldat, Suisse	10	
Reduviidae	erythropus	Rèduve à pattes rouges	С	-
Pyrrhocoridae	Scantius aegyptius	- Locato a paties louges	С	_
r yrrriocoridae	Sciocoris			
Pentatomidae	macrocephalus	_	AC	-
Pentatomidae	Sciocoris sideritidis	-	С	-
Pentatomidae	Staria lunata	_	TC	_
Membracidae	Stictocephala bisonia	Membracide bison	С	_
เขเตเบมเลนเนลษ		INGITIDI ACIUE DISUIT		-
Ciondidas	Tettigettalna	Cigalette argentés (la)	TC	-
Cicadidae	argentata	Cigalette argentée (la)	TC	
Hyménoptères				

Famille	Nom scientifique	Nom français	Code rareté*	Statut(s) de protection et de vulnérabilité
Formicidae	Camponotus cruentatus	-	TC	-
Formicidae	Camponotus pilicornis	-	AC	-
Formicidae	Crematogaster scutellaris	-	тс	-
Scoliidae	Megascolia maculata flavifrons	-	С	-
Vespidae	Parodontodynerus ephippium	-	AC	-
Lépidoptères				
Noctuidae	Acontia trabealis	Arlequinette jaune (L')	С	-
Pieridae	Aporia crataegi	Gazé (Le), Piéride de l'Aubépine (La), Piéride gazée (La), Piéride de l'Alisier (La), Piéride de l'Aubergine (La)	С	-
Lycaenidae	Aricia agestis	Collier-de-corail (Le), Argus brun (L')	тс	-
Nymphalidae	Brintesia circe	Silène (Le), Circé (Le)	TC	_
Hesperiidae	Carcharodus alceae	Hespérie de l'Alcée (L'), Hespérie de la Passe-Rose (L'), Grisette (La), Hespérie de la Guimauve (L'), Hespérie de la Mauve (L')	С	-
Nymphalidae	Coenonympha dorus	Fadet des garrigues (Le), Palémon (Le), Doré (Le)	С	-
Pieridae	Colias crocea	Souci (Le)	С	-
Noctuidae	Coranarta cordigera	Noctuelle cordigère (La)	С	-
Pieridae	Euchloe crameri	Piéride des Biscutelles (La)	С	-
Pieridae	Gonepteryx cleopatra	Citron de Provence (Le), Cléopâtre (La), Piéride Cléopâtre (La)	TC	-
Pieridae	Gonepteryx rhamni	Citron (Le), Limon (Le), Piéride du Nerprun (La)	С	-
Nymphalidae	Hipparchia fidia	Chevron blanc (Le), Faune (Le), Ocellé pindique (L')	С	-
Sphingidae	Hyles euphorbiae	Sphinx de l'Euphorbe (Le)	С	-
Papilionidae	Iphiclides podalirius	Flambé (Le)	TC	-
Lasiocampidae	Lasiocampa trifolii	Petit minime à bande (Le), Bombyx du Trèfle (Le)	С	-
Nymphalidae	Lasiommata megera	Mégère (La), Satyre (Le)	TC	-
Sphingidae	Macroglossum stellatarum	Moro-Sphinx (Le), Sphinx du Caille-Lait (Le)	С	-
Nymphalidae	Maniola jurtina	Myrtil (Le), Myrtile (Le), Jurtine (La), Janire (La)	тс	-
Nymphalidae	Melanargia lachesis	Echiquier ibérique (L'), Échiquier d'Ibérie (L')	тс	-
Nymphalidae	Melanargia occitanica	Échiquier d'Occitanie (L'), Demi-Deuil occitan (Le)	тс	-
Papilionidae	Papilio machaon	Machaon (Le), Grand Porte- Queue (Le)	тс	-
Nymphalidae	Pararge aegeria	Tircis (Le), Argus des Bois (L'), Égérie (L')	тс	-

Famille	Nom scientifique	Nom français	Code rareté*	Statut(s) de protection et de vulnérabilité
Pieridae	Pieris rapae	Piéride de la Rave (La), Petit Blanc du Chou (Le), Petite Piéride du Chou (La)	TC	-
Lycaenidae	Polyommatus icarus	Azuré de la Bugrane (L'), Argus bleu (L'), Azuré d'Icare (L'), Icare (L'), Lycène Icare (Le), Argus Icare (L')	тс	-
Pieridae	Pontia daplidice	Marbré-de-vert (Le), Piéride du Réséda (La), Marbré (Le), Piéride marbrée (La), Piéride du Radis (La)	TC	-
Hesperiidae	Pyrgus malvoides	Tacheté austral (Le), Hespérie de l'Aigremoine (L'), Hespérie de la Mauve du Sud (L')	С	-
Nymphalidae	Pyronia bathseba	Ocellé rubané (Le), Tityre (Le), Titire (Le)	тс	-
Nymphalidae	Pyronia cecilia	Ocellé de le Canche (Le), Ida (L')	тс	-
Nymphalidae	Satyrus actaea	Petite Coronide (La), Actéon (L'), Coronis (Le), Actée (L')	С	VU (LRR)
Hesperiidae	Sloperia proto	Hespérie de l'Herbe-au-vent (L')	AR	NT (LRR)
Hesperiidae	Spialia sertorius	Hespérie des Sanguisorbes (L'), Sao (La), Roussâtre (Le), Tacheté (Le)	С	-
Hesperiidae	Thymelicus acteon	Hespérie du Chiendent (L'), Hespérie Actéon (L'), Actéon (L')	С	-
Hesperiidae	Thymelicus sylvestris	Hespérie de la Houque (L'), Thaumas (Le), Bande noire (La)	С	-
Noctuidae	Tyta luctuosa	Noctuelle en deuil (La)	С	-
Nymphalidae	Vanessa atalanta	Vulcain (Le), Amiral (L'), Vanesse Vulcain (La), Chiffre (Le), Atalante (L')	С	-
Nymphalidae	Vanessa cardui	Vanesse des Chardons (La), Belle-Dame (La), Vanesse de L'Artichaut (La), Vanesse du Chardon (La), Nymphe des Chardons (La)	С	-
Papilionidae	Zerynthia polyxena	Diane (La), Thaïs (La)	AC	DH IV, PN, Zns
Papilionidae	Zerynthia rumina	Proserpine (La), Thaïs écarlate (La), Proserpine d'Honorat (La)	С	PN, Zns
Zygaenidae	Zygaena filipendulae	Zygène du Pied-de-Poule (La), Zygène des Lotiers (La), Zygène de la Filipendule (La)	С	-
Zygaenidae	Zygaena lavandulae	Zygène de la Badasse (La), Zygène de la Lavande (La)	С	NT (LRR)
Neuroptères	Libelleides (1967)		100	
Ascalaphidae	Libelloides ictericus Macronemurus	-	AC	-
Myrmeleontidae Myrmeleontidae	appendiculatus Palpares libelluloides	-	TC C	-

Famille	Nom scientifique	Nom français	Code rareté*	Statut(s) de protection et de vulnérabilité
Ascalaphidae	Puer maculatus	-	R	-
Odonates				
Aeshnidae	Anax parthenope	Anax napolitain (L')	TC	-
	Crocothemis			
Libellulidae	erythraea	Crocothémis écarlate (Le)	С	-
Coenagrionidae	Ischnura elegans	Agrion élégant	TC	-
	Orthetrum			_
Libellulidae	cancellatum	Orthétrum réticulé (L')	TC	
Lestidae	Sympecma fusca	Leste brun	TC	-
Orthoptères			,	
		OEdipode framboisine,		_
Acrididae	Acrotylus fischeri	Oedipode de Fischer	С	
Aorididoo	Acrotylus insubricus	Oodinada granadina	_	-
Acrididae	insubricus	Oedipode grenadine OEdipode automnale, Criquet	С	
Acrididae	Aiolopus strepens	farouche	тс	-
710/14/440	Anacridium	Tarouche	10	
Acrididae	aegyptium	Criquet égyptien	тс	-
	Arachnocephalus	энцион эдуриан		
Mogoplistidae	vestitus	Grillon des Cistes	С	-
		Caloptène ochracé, Criquet		_
Acrididae	Calliptamus barbarus	de Barbarie	TC	-
		Caloptène italien, Criquet		
	0 "	italien, Calliptame italique,	Τ0	-
Acrididae	Charthianus italicus	Criquet italique	TC	
Acrididae	Chorthippus brunneus	Criquet duettiste, Sauteriot	тс	-
Acrididae	Didilileus	Dectique à front blanc,	10	
Tettigoniidae	Decticus albifrons	Sauterelle à front blanc	тс	-
Acrididae	Dociostaurus jagoi		C	_
Acrididae	Ephippiger diurnus	-	U	
Tettigoniidae	cunii	Ephippigère du Vallespir	AC	Zns
- congermane	Euchorthippus	Criquet du Bragalou, Criquet		
Acrididae	chopardi	de l'Aphyllanthe	AC	-
	Euchorthippus			_
Acrididae	elegantulus	-	TC	_
Acrididae	Locusta cinerascens	Criquet cendré	TC	-
Om Allinda	Oecanthus			-
Gryllidae	dulcisonans	Grillon d'Italie, Oecanthe	R	
		transparent, Grillon		_
Gryllidae	Oecanthus pellucens	transparent, Vairët	TC	
	C C C C C C C C C C C C C C C C C C C	OEdipode turquoise, Criquet		
		à ailes bleues et noires,		
		Criquet bleu, Criquet rubané,		-
	Oedipoda	OEdipode bleue, Oedipode		
Acrididae	caerulescens	bleuâtre	TC	
		OEdipode rouge, Criquet à		
		ailes rouges, Criquet rubané, Criquet rouge, Oedipode		-
Acrididae	Oedipoda germanica	germanique	тс	
Acrididae	Omocestus raymondi	Criquet des garrigues	С	-
Acrididae	Omocestus rufipes	Criquet noir-ébène	TC	_
Tettigoniidae	Platycleis affinis	Decticelle côtière	TC	_
i c iliyoriiidae	ı iatyolelə allıllıs	Decircene consis	LIC	<u>-</u>

Famille	Nom scientifique	Nom français	Code rareté*	Statut(s) de protection et de vulnérabilité
Tettigoniidae	Platycleis falx laticauda	Decticelle à serpe	С	P2 (NAT & MED)
Tettigoniidae	Platycleis intermedia	Decticelle intermédiaire	TC	-
Tettigoniidae	Platycleis sabulosa	Decticelle des sables	AC	-
Acrididae	Ramburiella hispanica	Criquet des Ibères	AC	-
Tettigoniidae	Ruspolia nitidula	Conocéphale gracieux, Conocéphale mandibulaire	С	-
Tettigoniidae	Saga pedo	Magicienne dentelée, Langouste de Provence, Saga aux longues pattes	С	DH IV, PN, Zns
Acrididae	Sphingonotus caerulans	Oedipode aigue-marine, Criquet à ailes bleues, Oedipode Azurée	С	-
Tettigoniidae	Tessellana tessellata	Decticelle carroyée, Dectique marqueté	TC	-
Tettigoniidae	Tettigonia viridissima	Grande Sauterelle verte, Sauterelle verte (des prés), Tettigonie verte, Sauterelle à coutelas	тс	-
Tettigoniidae	Tylopsis lilifolia	Phanéroptère liliacé, Phi.lnéroptère feuille-de-lys, Sauterelle feuille-de-lys	тс	-
Tettigoniidae	Uromenus rugosicollis	Ephippigère carénée	AC	-
Phasmatodea				
Bacillidae	Bacillus rossius	Phasme etrusque	R	-
Autres arthropodes				
Euscorpiidae	Euscorpius flavicaudis	Scorpion noir à queue jaune	AC	-
Scolopendridae	Scolopendra cingulata	Scolopendre méditerranéenne	С	-
Scutigeridae	Scutigera coleoptrata	Scutigère véloce	С	-

Abréviations utilisées :

PN: Protection Nationale

DH: Directive européenne Habitat-Faune-Flore. Annexes **II** (espèce nécessitant la désignation de Zones Spéciales de Conservation) et **IV** (protection stricte).

LRR : Listes Rouges Régionales VU : Vulnérable NT : Quasi-menacé

• Orthoptères = les orthoptères menacés en France (ASCETE, 2004)

P2 : espèces fortement menacées d'extinction.

Zn : espèce prise en compte dans la constitution des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) en Languedoc-Roussillon

(s) = déterminant strict ; (r) = remarquable

Enjeu de l'espèce sur la zone d'étude : fort, modéré, faible ou très faible.

*Code rareté : fréquence de l'espèce en région Languedoc-Roussillon

TC: Très commun C: Commun AC: Assez commun AR: Assez rare R: Rare TR: Très rare Nat: Naturalisé

Annexe 5 : liste des reptiles et amphibiens contactés sur site en 2021

Nom scientifique	Nom français	Statut(s) de protection et de vulnérabilité	
Bufo spinosus	Crapaud épineux	PN	
Chalcides striatus	Seps strié	PN, VU (LRR)	
Discoglossus pictus	Discoglosse peint	PN, DH IV	
Epidalea calamita	Crapaud calamite	PN, DH IV	
Hyla meridionalis	Rainette méridionale	PN, DH IV	
Lacerta bilineata	Lézard à deux raies	PN, DH IV	
Malpolon monspessulanus	Couleuvre de Montpellier	PN, NT (LRR)	
Natrix maura	Couleuvre vipérine	PN, NT (LRN)	
Pelodytes punctatus	Pélodyte ponctué	PN	
Pelophylax kl. Grafi / perezi	Grenouille de Graf / Pérez	PN, DH IV, VU/EN (LRR), ZNs	
Podarcis liolepis	Lézard catalan	PN	
Psammodromus algirus	Psammodrome algire	PN, NT (LRR), ZNr	
Tarentola mauritanica	Tarente de Maurétanie	PN	
Timon lepidus	Lézard ocellé	PN, VU (LRR et LRN), ZNs	
Trachemys scripta	Tortue à tempes rouges	-	

Abréviations utilisées :

PN: Protection Nationale

DH : Directive européenne Habitat-Faune-Flore. Annexes **IV** (protection stricte).

LRR ou LRN : Liste Rouge Régionale ou Liste Rouge Nationale

VU : Vulnérable NT : Quasi-menacé EN : En danger d'extinction

Zn: espèce prise en compte dans la constitution des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et

Floristique (ZNIEFF) en Languedoc-Roussillon

(s) = déterminant strict ; (r) = remarquable